Montréal mardi 10 avril 2012 Le plus grand quotidien français d'Amérique
128e année N° 147 46 pages, 4 cahiers

85 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **95 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE



EXCLUSIF
DROITS DE SCOLARITÉ

LUTTE DE CLASSES

Au moment où la grève atteint un point décisif, des étudiants veulent intenter un recours collectif pour rentrer en classe.

PAGES A4 ET A5

PHOTO VALÉRIAN MAZATAUD, COLLABORATION SPÉCIALE



LA FIN DES ANTIBIOTIQUES?

L'usage « inadapté et irrationnel » des médicaments rend les bactéries, virus et parasites plus résistants aux antibiotiques. Avec le risque de revenir à l'époque où la tuberculose, la lèpre ou la syphilis n'étaient pas maîtrisées. PAGES A2 ET A3



BELLES-SŒURS

PARIS PROPOSE 30 NOUVELLES REPRÉSENTATIONS

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

VIOLENCE À LA TÉLÉ

LES ENFANTS PERTURBÉS PENDANT DES ANNÉES

PAGE A12

ÎLE DE MONTRÉAL

LE GRAND RETOUR DES CÔNES ORANGE

PAGES A8 ET A9

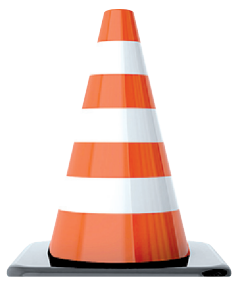




PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

CANADIEN

EN ATTENDANT LE BOULIER

En attendant la loterie de la LNH ce soir, qui déterminera le rang de sélection du CH au prochain repêchage, les joueurs se sont présentés une dernière fois devant les journalistes hier, au complexe de Brossard. Bilan d'une saison désastreuse.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

AGNÈS GRUDA
LES NOUVEAUX AMIS D'OTTAWA
PAGE A19

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Il paraîtrait que l'Office québécois de la langue française hésite à poursuivre Olivia's Oasis.

Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 621 924 987 651



RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

« UNE MENACE GRAVE

Le monde est sur le point de perdre les médicaments miracles que sont les antibiotiques, tant les virus et bactéries résistants se multiplient, prévient l'OMS. Pour restreindre leur dissémination dans la viande et l'environnement, l'Europe a interdit l'usage d'antibiotiques destinés à stimuler la croissance du bétail. Un juge américain veut pousser nos voisins du Sud à faire pareil. Chez nous? C'est toujours permis.

MARIE ALLARD

Une écorchure au genou d'un enfant pourrait bientôt redevenir mortelle. La pose d'une prothèse de la hanche, les transplantations d'organe, la chimiothérapie? Cela sera bien difficile à réussir, voire trop dangereux pour être tenté. Pareil pour le soin des prématurés. Une ère post-antibiotiques s'ouvre, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et elle est effrayante.

« Nous sommes en train de perdre nos antimicrobiens de première intention », a déclaré Margaret Chan, directrice générale de l'OMS, dans un récent discours au Danemark. Les bactéries, virus et parasites sont de moins en moins vulnérables à l'attaque des traitements classiques, qui ont révolutionné la médecine dans les années 40.

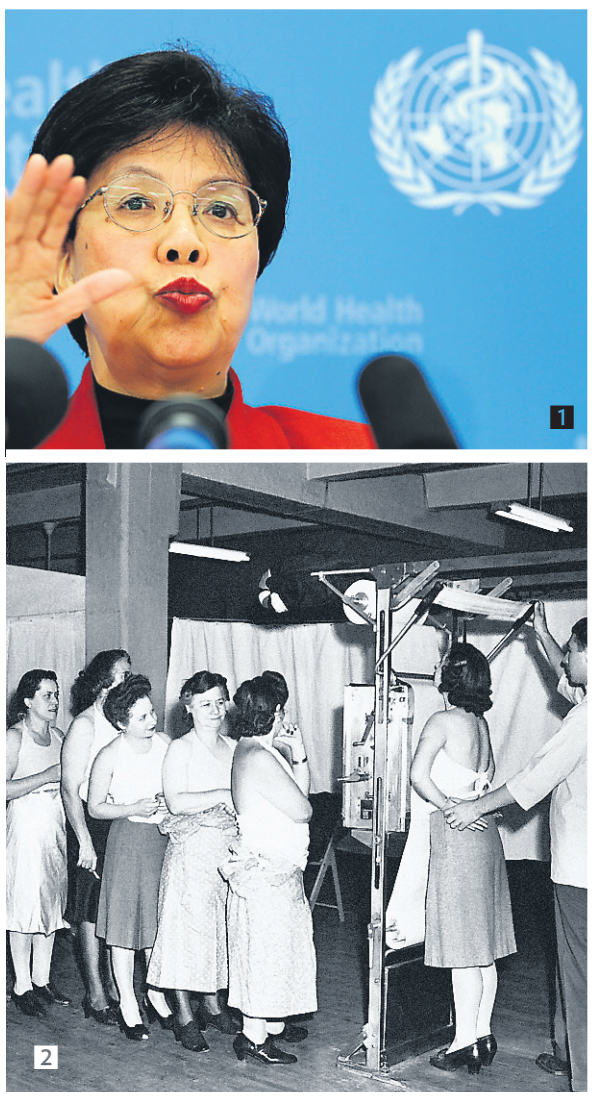
Cette résistance grandissante aux antimicrobiens est « une menace grave et croissante, d'envergure mondiale, pour la santé, a indiqué Mme Chan. Si les tendances actuelles ne s'infléchissent pas, l'avenir est facile à prédire, a-t-elle précisé. Selon certains experts, nous sommes en train de revenir à l'époque d'avant les antibiotiques. » Soit quand la tuberculose, la lèpre ou la syphilis n'étaient pas maîtrisées.

Déjà, 650 000 personnes ont souffert de tuberculose multirésistante dans le monde en 2010, selon l'OMS. Des cas sont signalés au Canada et dans 63 autres pays. Seulement un peu plus de la moitié des malades en guérira. Autre exemple: une inquiétante souche de gonorrhée résistante à tous les antibiotiques a fait son apparition, notamment à Toronto.

Pathogènes résistants : 50 % plus de mortalité

Les solutions de rechange sont moins efficaces et plus chères. « La résistance aux antimicrobiens multiplie au moins par deux le coût du traitement d'une infection bactérienne », estime l'Agence de la santé publique du Canada. La mortalité, quant à elle, augmente d'environ 50 %.

Et l'espoir de trouver de nouveaux médicaments miracles est faible. Les antibiotiques représentent moins de 5 % des produits qui font actuellement l'objet de recherche et de développement, selon l'OMS. « La filière est pratiquement tarie, notamment pour les bactéries à Gram négatif (choléra, salmonelle, E. Coli, etc.), a précisé la D^re^ Chan, diplômée de l'Université Western Ontario. L'armoire est presque



1

2


3



PHOTOS AGENCE FRANCE-PRESSE ET ASSOCIATED PRESS

1 Margaret Chan, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). 2 L'OMS redoute un retour à l'époque où les antibiotiques n'existaient pas, tant ceux-ci perdent leur efficacité. Les programmes de dépistage volontaire de la tuberculose, comme ici à New York en 1945, redeviendraient nécessaires. Déjà, on recense près de 440 000 nouveaux cas de tuberculose multirésistante chaque année, dont 150 000 sont mortels. 3 Un projet-pilote d'élevage industriel de poulets sans antibiotiques est en cours au Québec. Il est difficile d'en élever en grand nombre sans faire monter en flèche leur taux de mortalité.

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE (514) 845-4651



ROLEX

LE QUÉBEC PIONNIER



Pour pouvoir donner un antibiotique à un animal, au Québec, il faut absolument une ordonnance vétérinaire. « On est la seule province au Canada à l'exiger, voire le seul État en Amérique du Nord », soutient Michel Major, vétérinaire en chef au MAPAQ. « Ça nous donne un bel avantage sur le plan du contrôle des produits », souligne Joël Bergeron, président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Il reste à convaincre nos voisins d'adopter la même mesure, recommandée par l'OMS. « On est des pionniers, a indiqué Dr Major. Je voudrais bien que les autres fassent également des efforts. »

440 000

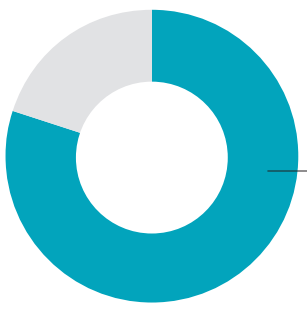
Près de 440 000 nouveaux cas de tuberculose multirésistante font leur apparition chaque année dans 69 pays et causent au moins 150 000 morts.

Source : Organisation mondiale de la santé

x2

La résistance aux antibiotiques « multiplie au moins par deux les coûts du traitement d'une infection bactérienne » chez l'humain.

Source : Agence de la santé publique du Canada



80 %

de tous les antibiotiques utilisés au Canada sont destinés aux animaux.

Source : Agence de la santé publique du Canada

ANTIBIOTIQUES PRESCRITS AUX PORCS

24 % visent à stimuler la croissance

43 % à prévenir les maladies

29 % à soigner des maladies

4 % à prévenir et à soigner

Source : Enquête d'Épidémio-Qualité, 2006

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 12	Loteries	A 19
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Monde	A 16 à 19
Débats	A 20-21	Petites annonces	AFFAIRES 9, AFFAIRES 4
Décès	AFFAIRES 10	Sudoku	AFFAIRES 4
Horaire télévision	ARTS 4		

Météo
Nuageux avec averses, maximum **7**, minimum **2**. AFFAIRES **9**

POUR LA SANTÉ »

« Si l'on ne prend pas d'urgence des mesures correctrices et protectrices, nous irons vers une ère post-antibiotiques au cours de laquelle de nombreuses infections courantes ne pourront plus être soignées et recommenceront à tuer. »

— Margaret Chan, directrice générale de l'OMS

vide. » Autre problème : le secteur pharmaceutique craint que les nouveaux antimicrobiens ne deviennent inefficaces avant d'être rentabilisés.

Le ministère de la Santé est préoccupé

Au Québec, le ministère de la Santé (MSSS) « est préoccupé par l'antibiorésistance », a assuré Noémie Vanheuverzwijn, relationniste du MSSS. Parmi les mesures prises récemment, les hôpitaux devaient nommer avant le 1er avril une entité responsable de « la mise en œuvre d'un programme d'usage optimal des antibiotiques au palier local », a-t-elle indiqué. Un plan d'action et un bilan annuel des progrès accomplis doivent désormais être remis aux conseils d'administration des hôpitaux.

Un système de surveillance intégrée de l'antibiorésistance est également créé par l'Institut national de santé publique (INSPQ). Ce système « sera développé au courant de l'année et mis en place par la suite », a indiqué Mme Vanheuverzwijn.

Selon l'OMS, c'est l'usage « inadapté et irrationnel » des médicaments (donnés aux humains comme aux animaux) qui cause l'apparition de micro-organismes résistants, à la suite d'une mutation ou de l'acquisition d'un gène de résistance.

Les actions entreprises jusqu'à maintenant pour lutter contre l'antibiorésistance « sont bien insuffisantes », estime la Dre Chan. Une riposte « multisectorielle nationale et mondiale » est urgente pour éviter une nouvelle crise mondiale.



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

À la ferme Morgan, John Bastian élève sans antibiotiques 1500 canards, 1200 pintades et 225 dindes par an, sans compter une centaine de poules pondeuses et un cheptel bovin de 60 têtes. « On a très peu de mortalité parce qu'ils ont un bon système immunitaire », dit le propriétaire de la ferme, très préoccupé par l'antibiorésistance.

Les antibiotiques donnés au bétail soulèvent l'inquiétude

MARIE ALLARD

Les États-Unis devront bientôt arrêter d'administrer aux animaux d'élevage certains antibiotiques destinés à stimuler leur croissance. Le 22 mars, le juge Theodore H. Katz, de la Cour fédérale du district sud de New York, a sommé la Food and Drug Administration (FDA) d'interdire l'utilisation de la pénicilline et de la tétracycline à des fins non thérapeutiques, afin de contrer l'émergence de bactéries multirésistantes, dangereuses pour l'humain.

« Nous sommes en train d'étudier le jugement et de déterminer quelles mesures prendre », a indiqué à *La Presse* Siobhan DeLancey, porte-parole de la FDA.

En Europe, l'usage d'antibiotiques comme facteurs de croissance du bétail est interdit depuis 2006.

Chez nous, cette pratique – qui consiste à donner de faibles doses d'antibiotiques aux animaux en santé pour maximiser leur gain de poids – existe toujours. « C'est très rare en production bovine, relativement peu fréquent en production aviaire et relativement fréquent en production porcine », a indiqué Michel Major, vétérinaire en chef du ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ).

Quelle quantité totale d'antibiotiques donne-t-on aux animaux, au Québec ? Impossible de le savoir. L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec reconnaît qu'il s'agit d'un problème. « On vise à mettre au point un système de monitorage complet de l'utilisation vétérinaire des antibiotiques, dans le cadre de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux », a dit Joël Bergeron, président de l'Ordre.

Interdire les stimulateurs de croissance n'est « pas nécessairement envisagé pour l'instant », a précisé le Dr Major. Notamment parce que les molécules homologuées par Santé Canada pour favoriser le gain de poids « sont généralement de moindre importance pour la santé humaine », a-t-il fait valoir. « Cela serait un premier geste à faire ici », croit néanmoins Nadine Bachand, d'Équiterre.

80 % des antibiotiques sont donnés aux animaux

Santé Canada reconnaît le lien entre l'usage d'antibiotiques en agriculture et l'apparition d'une résistance chez l'homme. « Des microorganismes résistants peuvent être transmis aux humains par la viande, le lait, les fruits ou l'eau potable, et ainsi aggraver le problème de résistance », selon le ministère fédéral. Sa porte-parole Olivia Caron affirme que Santé Canada travaille à « réévaluer les médicaments antimicrobiens qui prétendent stimuler la croissance chez les animaux ».

Les antibiotiques utilisés comme facteurs de croissance ne sont que la pointe de l'iceberg. Aux États-Unis, 80 % de tous les antibiotiques sont destinés aux animaux, selon le *New York Times*. Ils servent à des fins préventives et curatives davantage qu'à maximiser le gain de poids.

Cette proportion est semblable chez nous, selon Sylwia Gomes, porte-parole de l'Agence de la santé publique du Canada. En tout, au Canada, on a administré 1,616 million de kilogrammes d'antibiotiques aux animaux de ferme et de compagnie en 2008. Par comparaison, à peine 0,198 million de kilogrammes ont été remis aux humains dans les pharmacies (on ne compte pas les antibiotiques injectables et ceux livrés aux hôpitaux).

« Des centaines ou des milliers d'individus d'un troupeau entier peuvent recevoir un traitement antibiotique sans être malades », souligne l'Institut national de santé publique (INSPQ) dans un mémoire remis en janvier à la consultation sur la future politique bioalimentaire du Québec. Les éleveurs le font pour prévenir les maladies ou dès qu'une bête manifeste des symptômes précurseurs. « Il importe de s'assurer qu'un usage judicieux des antibiotiques soit fait en milieu agricole », recommande l'INSPQ.

Antibiotiques « responsables »

C'est aussi le leitmotiv du Dr Major, du MAPAQ. « L'idée, c'est de favoriser une utilisation vétérinaire judicieuse des antibiotiques, peu importe la finalité, a-t-il expliqué. Il nous faut d'abord mettre en place un système de monitorage pour mesurer quelle utilisation est faite actuellement. À la lumière des renseignements obtenus, nous pourrons savoir s'il faut revoir certaines utilisations. »

La France agit plus vite : elle compte réduire de 25 % en cinq ans sa consommation totale d'antibiotiques en médecine vétérinaire. « J'ai vu ça, et c'est peut-être l'objectif à long terme », dit le Dr Major.

Si l'interdiction d'utiliser la pénicilline et la tétracycline à des fins non thérapeutiques se concrétise aux États-Unis, le Dr Major « présume que ça amènera une restriction à l'échelle canadienne, pour être équitable ». Mais si personne ne bouge, pas même au Canada, le Québec n'agira pas. « Ce serait comme un coup d'épée dans l'eau », a-t-il souligné.

À la ferme Morgan, le bonheur est dans le pré

MARIE ALLARD

John Bastian élève des animaux sans antibiotiques depuis 24 ans à la jolie ferme biologique Morgan, dans les Laurentides. « Si on donne aux animaux l'environnement dans lequel ils sont censés vivre, des pâturages où ils peuvent courir, qu'on laisse les veaux avec leurs mères, ils acquièrent un bon système immunitaire, a-t-il indiqué. Ils n'ont pas besoin d'antibiotiques. »

Les éleveurs industriels affirment, au contraire, qu'il faut leur en donner pour prévenir les maladies. « Ils ont raison ! s'exclame M. Bastian. C'est très dur pour les animaux de survivre sans antibiotiques s'ils sont entassés, sans jamais sortir. »

Mais les pressions sont de plus en plus fortes pour que l'industrie agroalimentaire restreigne l'usage des antibiotiques, considéré comme l'un des facteurs qui contribuent à la résistance aux pathogènes humains.

Au Québec, 99 % des poulets de chair reçoivent de petites doses d'antibiotiques, « un moyen sûr et efficace de prévenir les maladies et les problèmes de digestion », selon les Éleveurs de volailles du Québec. Un projet-pilote d'élevage industriel sans antibiotiques est toutefois en cours, afin de voir s'il est possible d'en produire en grande quantité à prix concurrentiel.

« Le test se terminera normalement en mai, dit Christian Dauth, porte-parole des Éleveurs de volaille. Il est possible que nous le prolongions d'une période d'élevage additionnelle. » La compilation et l'analyse des résultats « ne seront vraisemblablement pas terminées avant le début de 2013 », a précisé M. Dauth.

« Comme des enfants dans une garderie »

L'usage d'antibiotiques à titre préventif est moins fréquent dans l'élevage bovin. C'est quand les veaux sont regroupés dans des parcs d'engraissement que les éleveurs leur en donnent, pendant 10 jours.

« Il faut comprendre que les veaux arrivent de plusieurs endroits différents, a expliqué André Roy, directeur de la mise en marché des bouvillons d'abattage, à la Fédération des producteurs de bovins du Québec. C'est un peu comme emmener votre chien dans un parc à chiens, où peuvent se transmettre toutes sortes de maladies. Ou comme dans une garderie. »

Il est à noter que les animaux livrés aux abattoirs ne contiennent aucune trace d'antibiotiques, « parce qu'il y a des périodes de retrait », assure Michel Major, vétérinaire en chef au ministère de l'Agriculture (MAPAQ). « L'utilisation d'antibiotiques ne pose pas de problème de salubrité alimentaire », confirme Sylvain Charlebois, professeur de distribution et politiques alimentaires à l'Université de Guelph, en Ontario.

Sans antibiotiques, plus cher

L'important, selon M. Charlebois, c'est que le consommateur ait le choix d'acheter de la viande produite avec ou sans antibiotiques. « Il y a des gens qui y voient un danger et qui acceptent de payer plus cher pour de la viande sans hormones, sans antibiotiques, a-t-il dit. Mais il faut aussi avoir des élevages avec antibiotiques, en raison de leur prix moins élevé. Sans antibiotiques, un parc d'engraissement peut voir ses pertes augmenter de 10 % à 15 %. C'est énorme. »

« On a très peu de mortalité », soutient M. Bastian, de la ferme Morgan. Son bœuf coûte tout de même deux fois plus cher que celui du supermarché, élevé avec antibiotiques.

Grève étudiante Les deux parties restent sur leurs positions

Il n'y a pas eu de miracle de Pâques : aucune rencontre n'est encore prévue pour dénouer la crise entre Québec et les étudiants en grève.

Les parties ne se sont pas parlé depuis quatre jours. Les derniers appels téléphoniques remontent à jeudi et n'ont pas permis de rapprochement. Hier, la situation était plutôt confuse. Les associations étudiantes disaient attendre des nouvelles du cabinet de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, où l'on affirmait plutôt que la balle était dans le camp des étudiants.

Aucune discussion ne peut avoir lieu parce que les étudiants persistent à réclamer le gel des droits de scolarité ou encore la gratuité scolaire, a expliqué l'attachée de presse de Mme Beauchamp, Hélène Sauvageau.

Selon le gouvernement Charest, sacrifier le trimestre n'est pas une option pour le moment. Il retient toujours le scénario de le prolonger et de faire reprendre les cours le soir et le week-end.

Lors du précédent conflit, en 2005, le gouvernement Charest avait vite brandi la menace d'annuler le trimestre, qu'il n'avait finalement pas mise à exécution. Il préfère cette fois évoquer les « grandes perturbations » et les « semaines d'enfer » qui attendent les étudiants qui devront reprendre les cours. « On ne parle pas d'annulation du trimestre », a confirmé Mme Sauvageau. — Tommy Chouinard

Tout sur la « date butoir »

Q Qu'entend-on par « date butoir » ?

R C'est une date fixée par certains cégeps et universités. Si les étudiants et élèves ne sont pas rentrés en classe à cette date, les établissements ne peuvent garantir que le trimestre d'hiver pourra être sauvé sans répercussions, notamment sur les vacances estivales.

Q Est-ce que toutes les universités sont touchées?

R Non. Tout dépend de la date à laquelle les étudiants ont décrété la grève. L'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke ont fixé le retour en classe pour le 10 avril. L'Université du Québec à Montréal a un scénario qui prévoit un retour le 16 avril pour une fin de trimestre le 3 juin. Par ailleurs, certaines facultés et certains départements n'ont pas été touchés par la grève.

Q Qu'en est-il des cégeps?

R La loi prévoit 82 jours de cours et d'évaluation au collégial. Pour le moment, 18 cégeps – sur les 23 toujours en grève – ont voté un débrayage depuis plus d'un mois. Pour ceux-là, le compte à rebours est commencé, et le trimestre risque de se prolonger au-delà du 15 juin, date du début des vacances estivales.

Q Que risque-t-il d'arriver?

R L'administration doit s'entendre avec les professeurs sur un calendrier de rattrapage. Certains cours peuvent être condensés, d'autres seront donnés le soir et parfois même le week-end. Cela entraîne toutefois des dépenses supplémentaires.

Q À qui revient alors la facture?

R C'est aux administrations des universités et des cégeps de payer les coûts supplémentaires. — Pascale Breton



ORLANDO LS 2012

- Consommation d'essence de 6,7 L/100 km sur route
- Meilleur rendement éconergétique sur route de tous les 7 places[3]
- Freins ABS et système StabiliTrak[MD]

LOCATION 60 MOIS
260 $[4] /mois
0 $ de comptant
Comprend le transport
OU
FINANCEMENT À L'ACHAT
0 % sur 60 mois[5]

FINANCEMENT À L'ACHAT
0 % JUSQU'À 72 MOIS[5]

EQUINOX LS 2012

- Meilleur rendement éconergétique sur route que les CR-V, RAV4 ou Santa Fe[6]
- « Meilleur achat » de Consumers Digest trois années de suite[7]
- Moteur ECOTEC[MD] 4-cyl. de 2,4 L développant 182 HP

FINANCEMENT À L'ACHAT
0 % sur 72 mois[5]
Comprend le transport et la taxe de climatisation.

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS / 160 000 KM*
• GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
• ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.
offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2012 Orlando (1PJ75/1SA) et Equinox (1LF26/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Les cotes Euro NCAP font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules (NCAP) en Europe (fr.euroncap.com). Orlando 2012 de Chevrolet équipé d'un moteur à essence de 1,8 L testé pendant l'année civile 2011. 2. Le Chevrolet Equinox a été nommé Choix sécuritaire par excellence trois années consécutives par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Pour en savoir plus, visitez iihs.org. 3. Rendement éconergétique sur route du Chevrolet Orlando avec moteur de 2,4 L et boîte manuelle 6 vitesses : 6,7 L/100 km selon les données du Guide de consommation de carburant 2012 de Ressources naturelles Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 4. Prix à l'achat de 21 490 $. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de location de 1,65 %. Sur approbation de crédit de la FinancièreLinx Corporation. Transport (1 495 $) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple : basé sur un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 27 999 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement mensuel est de 388,88 $ pour 72 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 27 999 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Certaines conditions s'appliquent. 6. Chevrolet Equinox 1FA équipé d'un moteur 4 cylindres ECOTEC de 2,4 L de série. Rendement éconergétique selon le Guide de consommation de carburant 2012 de Ressources naturelles Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 7. © Le sceau Best Buy est une marque déposée de Consumers Digest Communications, LLC, utilisée sous licence. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Riposte d'étudiants contre la grève

Un groupe d'opposants veut intenter un recours collectif contre l'arrêt des cours

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Au moment où la grève atteint un point décisif dans plusieurs universités et cégeps, des étudiants qui y sont opposés veulent intenter un recours collectif parce qu'ils s'estiment lésés, tant sur le plan scolaire que financier.

L'idée circulait depuis un moment déjà dans les réseaux sociaux, mais le Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec (MESRQ), qui représente les étudiants opposés à la grève, affirme qu'il y travaille sérieusement.

« La date butoir est mise de l'avant par le gouvernement pour essayer de faire peur aux étudiants et les ramener sur les bancs d'école. »

— Martine Desjardins, présidente de la FEUQ

« On ne peut pas dévoiler trop de détails en ce moment, car nous en sommes encore à l'ébauche. Mais il y a assurément des gens lésés, et le recours collectif vise à réparer cette injustice », a déclaré le porte-parole du MESRQ, Simon Talbot, en entrevue à *La Presse*.

Certains étudiants en ont contre les organisations étudiantes qui les privent de leurs cours, explique M. Talbot. D'autres vont perdre des revenus importants l'été prochain s'ils ne peuvent pas travailler parce que le trimestre est prolongé.

La grève étudiante en est aujourd'hui à sa 57e journée. C'est davantage que lors de la grève historique de 2005, qui avait duré sept semaines.

Plusieurs universités et cégeps ont indiqué récemment que le 10 avril – aujourd'hui – est la date butoir pour la reprise des cours. Sinon, le trimestre d'hiver ne pourra pas être sauvé.

Les troupes divisées

Les étudiants sont de plus en plus divisés concernant la reprise des cours, comme le montrent les votes qui ont eu lieu dans les derniers jours.

Ainsi, les élèves du cégep de Matane rentrent en classe ce matin. Les étudiants des cycles supérieurs de l'Université Laval ont aussi voté pour la fin de la grève.

Même résultat au cégep d'Alma, où les élèves ont finalement voté pour la fin de la grève. La semaine dernière, un juge a ordonné la reprise des cours dans cet établissement à la suite de la requête d'un élève.

En revanche, la grève a été reconduite au cégep de Drummondville, mais dans une proportion de 52 % seulement.

Ces résultats n'inquiètent pas le porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), Gabriel Nadeau-Dubois.



PHOTO VALÉRIAN MAZATAUD, COLLABORATION SPÉCIALE

Étudiants et cégépiens vont débrayer aujourd'hui pour une 57e journée. Il s'agit désormais de la plus longue grève de l'histoire du mouvement étudiant au Québec.

« Qu'on soit 190 000 ou 175 000 grévistes, il reste qu'on est au-dessus de tous les records. Après sept ou huit semaines de grève, on ne peut pas trouver surprenant que certaines personnes décident de rentrer en classe. »

La pression se fait sentir sur les étudiants et cégépiens, reconnaît le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin. « Il y a toujours des risques. Il peut y avoir des impacts scolaires importants puisque la reprise des cours ne pourra pas se faire totalement de manière régulière. »

Mais la pression la plus importante repose actuellement sur les épaules du gouvernement, ajoute-t-il. « On souhaite discuter avec le gouvernement pour orchestrer une sortie de crise le plus rapidement possible. »

La présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins, rappelle pour sa part que les établissements d'enseignement n'en sont pas à leur première grève qui repousse le trimestre au-delà du 10 avril.

« La date butoir est mise de l'avant par le gouvernement pour essayer de faire peur aux étudiants et les ramener sur les bancs d'école. »

Plusieurs votes sur la poursuite de la grève doivent par ailleurs avoir lieu cette semaine et la semaine prochaine.

– Avec la collaboration d'Émilie Bilodeau

Appel à la poursuite du « printemps québécois »

ÉMILIE BILODEAU

L'heure est critique pour le mouvement étudiant. Pourtant, près d'un millier de militants se sont réunis à la place Émilie-Gamelin pour montrer qu'ils sont toujours nombreux à poursuivre le combat contre la hausse des droits de scolarité.

Zoé Burns-Garcia, élève en arts dramatiques au cégep de Saint-Laurent, sait que le temps presse et que certains cégeps ou universités annonceront peut-être bientôt l'annulation du trimestre. « Ça ne me dérangerait pas de perdre mon trimestre, parce que nous avons réussi à mobiliser tellement de gens et à nous tenir debout. Ça me rend fière », a-t-elle dit.

Au collège de Valleyfield, la direction a annoncé, il y a une dizaine de jours, qu'elle annulait les cours d'été en raison de la grève qui perdure. Malgré tout, Constance Lafleur, inscrite en sciences humaines à cet établissement, ne craint pas que l'administration annule le trimestre d'hiver: « La pression est sur les épaules du gouvernement. Après la grande manifestation du 22 mars, il pensait que notre mouvement allait s'essouffler. Ce n'est pas arrivé. Une hausse des droits de scolarité serait plus grave que l'annulation d'un trimestre. »

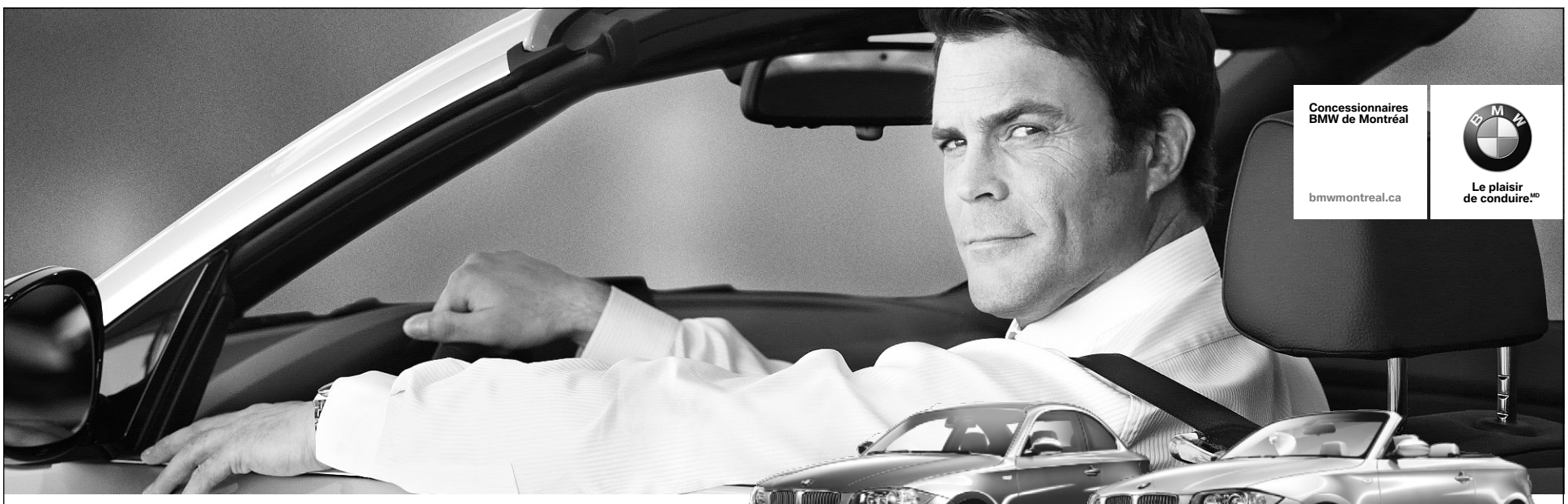
Plusieurs organisations syndicales, communautaires et écologistes se sont jointes au rassemblement organisé par la CLASSE. Elles ont appelé la population à un « printemps québécois », en référence au printemps arabe qui, en 2011, a provoqué la chute de plusieurs régimes autoritaires.

« Aux quatre coins du Québec, on parle du printemps québécois, on parle du printemps érable, a déclaré Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la CLASSE, dans un discours. L'école de la grève aura été la meilleure des formations pour nous. Une formation gratuite qui nous a appris ce qu'est la justice et ce qu'est l'injustice. On aura appris ce que sentent les gaz lacrymogènes et, surtout, on aura appris ce qu'est la résistance. »

Contre le gouvernement

Par ailleurs, la CLASSE, la plus radicale des trois organisations étudiantes, a adouci son message et remet à plus tard la revendication de la gratuité scolaire. « Ce qu'il faut comprendre, c'est que nous avons une position de gratuité scolaire, mais il n'a jamais été dit que c'est ce que nous revendiquons cette année. Oui, on peut aborder la gratuité scolaire comme projet de société, mais en ce moment, ce n'est pas la revendication principale de la CLASSE », a dit Jeanne Reynolds, porte-parole de la coalition.

En plus des dizaines d'actions et de coups d'éclat prévus cette semaine, la CLASSE promet un grand rassemblement samedi après-midi pour souligner le neuvième anniversaire de l'élection du parti de Jean Charest. Sur le thème « Vers un printemps québécois », les organisateurs veulent dénoncer certaines décisions des gouvernements provincial et fédéral. « En fait, c'est une grève étudiante, mais on voudrait que ça devienne une lutte populaire », explique Mme Reynolds.



PARCE QUE CE MOMENT VOUS APPARTIENT.

Le Coupé et le Cabriolet de Série 1 de BMW sont à la hauteur de vos ambitions. Réservez votre essai routier chez un concessionnaire BMW de Montréal.

Entretien régulier sans frais – 4 ans ou 80 000 km†

	PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
128i Coupé 2012	38 362 $**	518 $* (3 717 $ MONTANT DÛ À LA LIVRAISON)	3,9 %* JUSQU'À 48 MOIS
128i Cabriolet 2012	43 512 $**	598 $* (3 890 $ MONTANT DÛ À LA LIVRAISON)	3,9 %* JUSQU'À 48 MOIS

JUSQU'AU 30 AVRIL

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. ** Offre à l'achat : le prix de vente est de 38 362 $/43 512 $, ce qui inclut le PDSF (36 000 $/41 400 $), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. * Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base Coupé BMW 128i 2012/ Cabriolet BMW 128i 2012 en stock. * Offre à la location : 36 000 $/41 400 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 3,9 %, avec un acompte de 0 $, pour des mensualités de 518 $/598 $. Un montant de 3 717 $/3 890 $ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 14 760 $/16 560 $. L'obligation locative totale est de 27 537,34 $/31 429,02 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 avril 2012. † Les véhicules BMW 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails.
© 2012 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

COMMISSION CHARBONNEAU

L'aspect public des audiences remis en question



ANDRÉ NOËL

La commission Charbonneau a prévu de nombreuses exceptions pour que les témoignages dans le cadre de ses futures audiences se déroulent derrière des portes closes plutôt qu'en public.

Après avoir rejeté une requête présentée par une coalition de médias, la commission d'enquête sur l'industrie de la construction a adopté des règles de procédure lui permettant d'imposer le huis clos « lorsque les circonstances l'exigent », pour assurer notamment:

- la protection des parties, des témoins ou du public;
- le maintien de l'ordre et l'administration efficace de l'enquête;
- le respect des privilèges reconnus en droit et du secret professionnel;
- la protection des enquêtes policières en cours;
- la protection de la vie privée;
- la protection contre la diffamation;
- un procès juste et équitable aux personnes qui ont des litiges existants ou à venir;
- la protection de renseignements confidentiels, y compris les secrets commerciaux;
- le respect de tout autre droit, lorsque jugé nécessaire par les commissaires.

Ces neuf exceptions à la règle d'audience publique pourront aussi justifier l'imposition d'ordonnances « interdisant la divulgation, la publication ou la communication de tout témoignage, document ou élément de preuve ».

De plus, un témoin pourra demander à la Commission d'adopter des mesures visant à protéger son identité. Il pourra lui-même demander d'être entendu à huis clos et demander l'application de toute mesure visant à protéger la confidentialité de son témoignage.

Opposition aux règles d'audiences publiques

Une coalition regroupant *La Presse, The Gazette, The Globe and Mail,* CTV, Global Television et Médias Transcontinental s'est opposée à ces règles de procédure, mais en vain. (La coalition comprenait aussi les autres quotidiens liés à *La Presse,* soit *Le Soleil, Le Droit, Le Nouvelliste, La Tribune, La Voix de l'Est* et *Le Quotidien*.)

« Si une ordonnance de huis clos ou de non-publication doit être émise chaque fois qu'il y a le moindre risque que la réputation d'une personne soit affectée ou son droit à la vie privée soit menacé, nous craignons que le secret devienne la règle et la publicité, l'exception lors des audiences de la Commission », a écrit l'avocat de la coalition, Me Mark Bantey, dans une lettre envoyée à la Commission le 16 mars.

« Les exceptions qui sont prévues dans les Règles [de procédure] quant à la publicité de l'enquête sont trop larges et vont à l'encontre des principes énoncés par la Cour suprême du Canada » dans les arrêts Dagenais et Mentuck, a ajouté Me Bantey.

Précédent

Les critères Dagenais-Mentuck prévoient qu'une ordonnance de non-publication ne doit être rendue que si:

« (a) Elle est nécessaire pour écarter un risque sérieux pour la bonne administration de la justice, vu l'absence d'autres mesures raisonnables pouvant écarter ce risque;

« (b) Les effets bénéfiques sont plus importants que ses effets préjudiciables sur les droits et intérêts des parties et du public, notamment ses effets sur le droit de l'accusé à un procès public et équitable et sur l'efficacité de l'administration de la justice. »

« Étant donné que le droit fondamental de la liberté d'expression est en jeu, nos clients soumettent respectueusement que les médias doivent être avisés au préalable d'une demande d'ordonnance excluant le public des audiences ou interdisant la divulgation, la publication ou la communication de tout témoignage, document ou élément de preuve », a indiqué Me Bantey.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

La juge France Charbonneau dans la vidéo où elle demandait l'aide des citoyens susceptibles d'être témoins de collusion entre entrepreneurs ou de faveurs illicites accordées à des élus. La commission n'a pas encore annoncé le moment où débuteront ses audiences.

« Si une ordonnance de huis clos ou de non-publication doit être émise chaque fois qu'il y a le moindre risque que la réputation d'une personne soit affectée ou son droit à la vie privée soit menacé, nous craignons que le secret devienne la règle et la publicité, l'exception.»
— Me Mark Bantey, représentant de plusieurs médias

Le 22 mars, Me Denis Gallant, procureur de la Commission, a répondu à Me Bantey qu'il allait étudier ces demandes. Mais le 29 mars, la Commission a adopté ses règles de procédure sans tenir compte des craintes exprimées par les médias. « Vraisemblablement, la Commission est d'avis que le critère Dagenais-Mentuck ne s'applique pas à elle », conclut Me Bantey dans un courriel envoyé jeudi dernier aux membres de la coalition des médias.

Présidée par la juge France Charbonneau, la commission d'enquête sur l'attribution et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction n'a pas encore annoncé le moment où débuteront ses audiences. On prévoit toutefois que quelques experts seront entendus avant l'été et que les témoins seront appelés à comparaître l'automne prochain.

Dans le cadre de la commission, la juge Charbonneau sera secondée par deux commissaires adjoints, Roderick A. Macdonald et Renaud Lachance. Renaud Lachance est l'ex-vérificateur général du Québec et Roderick MacDonald est titulaire de la chaire F.R. Scott en droit public et constitutionnel à l'Université McGill.

Les règles de procédure peuvent être consultées sur le site de la commission Charbonneau: https://www.ceic.gouv.qc.ca

Pour joindre notre journaliste: **anoel@lapresse.ca**

L'événement SUBARU
BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS !

FORESTER
2.5X 2012
Location à partir de
299$◊
par mois/48 mois, taxes en sus
• Comptant exigé : 2 375,96 $ (taxes en sus) ou échange équivalent
• Montant total exigé avant le début de location : 3 167,50 $ (taxes incluses)

Caractéristiques offertes

TRACTION	MOTEUR	TRANSMISSION
Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru De série	Moteur BOXER SUBARU de haute performance De série	Transmission CVT Lineartronic® (boîte à variation continue) sur la Outback En option

À la location
0$ dépôt de sécurité
km alloués 24 000 km/année
km excédentaires 0,10 $/km

OUTBACK
2.5i Commodité 2012
Location à partir de
349$◊
par mois/48 mois, taxes en sus
• Comptant exigé : 3 202,28 $ (taxes en sus) ou échange équivalent
• Montant total exigé avant le début de location : 4 100,17 $ (taxes incluses)

Plus de 1000 km avec un seul plein Δ
Économie d'essence (l/100 km)
CVT Lineartronic® Ville 9,5 / Route 6,9
6MT Ville 10,6 / Route 7,4
Indice d'octane recommandé : 87
Rendement énergétique remarquable grâce à la transmission CVT Lineartronic® (boîte à variation continue) en option

2012 PRIX VALEURS RÉSIDUELLES‡ alg®
MEILLEURE MARQUE GRAND PUBLIC GAMME SUBARU 2012
Subaru nommée Meilleure marque grand public par ALG Canada pour une troisième année consécutive.

Meilleur choix sécurité†
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY
GAMME SUBARU 2012
Subaru est le seul constructeur à recevoir une mention « Meilleur choix sécurité » de l'IIHS pour tous ses modèles, et ce, pour une troisième année consécutive.

PZEV PARTIAL ZERO EMISSION VEHICLE
VÉHICULES À ÉMISSIONS QUASI NULLES
Forester, Legacy et Outback disponibles en version PZEV
Optez pour la technologie PZEV, la solution écologique abordable et sans compromis.
subaru-pzev.ca

SUBARU
Confiance et évolution

Japonais et plus encore ! | www.quebec.concessionsubaru.ca

LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU
SUBARU-MONTRÉAL MONTRÉAL
SUBARU DE LAVAL LAVAL
SUBARU BROSSARD BROSSARD
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX
SUBARU RIVE-NORD BOISBRIANDD
JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

◊ À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Δ Il est possible de parcourir jusqu'à 1 014 km avec un seul plein de carburant selon les cotes de consommation de carburant établies par Ressources naturelles Canada de 6,9 l/100 km (route) pour une Subaru Outback 2012 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 70 litres. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. ‡ Prix valeurs résiduelles 2012 ALG Canada pour la gamme Subaru : première position au classement général, catégorie marque grand public. † Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2012. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 mi/h (65 km/h), de collision latérale à 31 mi/h (50 km/h) et de collision arrière à 20 mi/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 30 avril 2012.

Le printemps hâtif, une tendance lourde

Le couvert neigeux est stable au début de l'hiver, mais fond plus rapidement à la fin, révèle une étude

CHARLES CÔTÉ

Les skieurs devront s'y faire, la fin abrupte de l'hiver 2012 fait partie d'une tendance observée depuis 40 ans, selon une nouvelle étude publiée la semaine dernière par Statistique Canada.

« La tendance, c'est que, depuis 40 ans, le couvert neigeux a décliné de 5,1 % », affirme François Soulard, de la division des comptes statistiques sur l'environnement à Statistique Canada.

Cette diminution est entièrement due à la fonte des neiges hâtive. Le couvert neigeux a diminué de 7 % en avril, de 13 % en mai et de 34 % en juin.

Le scénario du début de l'hiver ne semble pas avoir changé depuis 40 ans. Le couvert neigeux est stable en octobre et en novembre.

Les observations se basent sur les photos satellites de tout le territoire canadien que les scientifiques de l'Université Rutgers analysent pour le compte de la National Oceanic and Atmospheric Administration, agence américaine sur les océans et l'atmosphère. C'est la plus récente indication que les changements climatiques ont des impacts concrets au Canada.

Un portrait global du climat

L'étude sur le couvert neigeux fait suite à quatre autres parues depuis 15 mois, portant sur la glace de mer, les précipitations, la température et la masse des glaciers.

La glace de mer a diminué dans toutes les zones à l'étude de 1968 à 2010. Les baisses ont été parmi les plus marquées autour du Québec: au nord de la mer du Labrador (17 % par décennie) et dans le détroit et la baie d'Hudson (respectivement 16 % et 11 % par décennie).

De 1961 à 2009, une tendance au réchauffement a été observée dans toutes les régions climatiques étudiées. Le réchauffement est plus marqué dans les régions du Grand Nord (+1,6 °C à +2,2 °C), mais moins dans la région climatique de la « forêt du Nord-Est » (+0,8 °C), qui englobe une partie du Manitoba et la plus grande partie de l'Ontario et du Québec ainsi que le Labrador.

L'étude de six glaciers – trois dans l'Ouest canadien et trois dans l'Arctique – montre que leur masse a diminué de manière statistiquement significative dans les dernières décennies.

Les tendances des précipitations sont plus variées. De 1948 à 2009, elles sont à la hausse dans la plupart des régions, mais pas dans les Prairies.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Depuis 40 ans, le couvert neigeux a fondu de 7 % en avril, de 13 % en mai et de 34 % en juin. Il faut donc s'attendre à voir de plus en plus souvent des scènes comme celle-ci, il y a trois semaines, être captées en mars et en avril.

Coupes à l'Agence spatiale canadienne

LA PRESSE CANADIENNE

Les compressions annoncées dans le dernier budget fédéral ont suscité leur lot d'angoisses, et l'industrie de l'aérospatiale n'est pas en reste.

Les représentants de ce secteur craignent ainsi que les coupes à venir au sein de l'Agence spatiale canadienne (ASC) touchent des programmes de première importance, en plus de forcer des licenciements parmi les employés travaillant pour le compte de l'agence fédérale. Ces derniers s'attendent d'avoir une meilleure idée de leur sort dans les prochains jours.

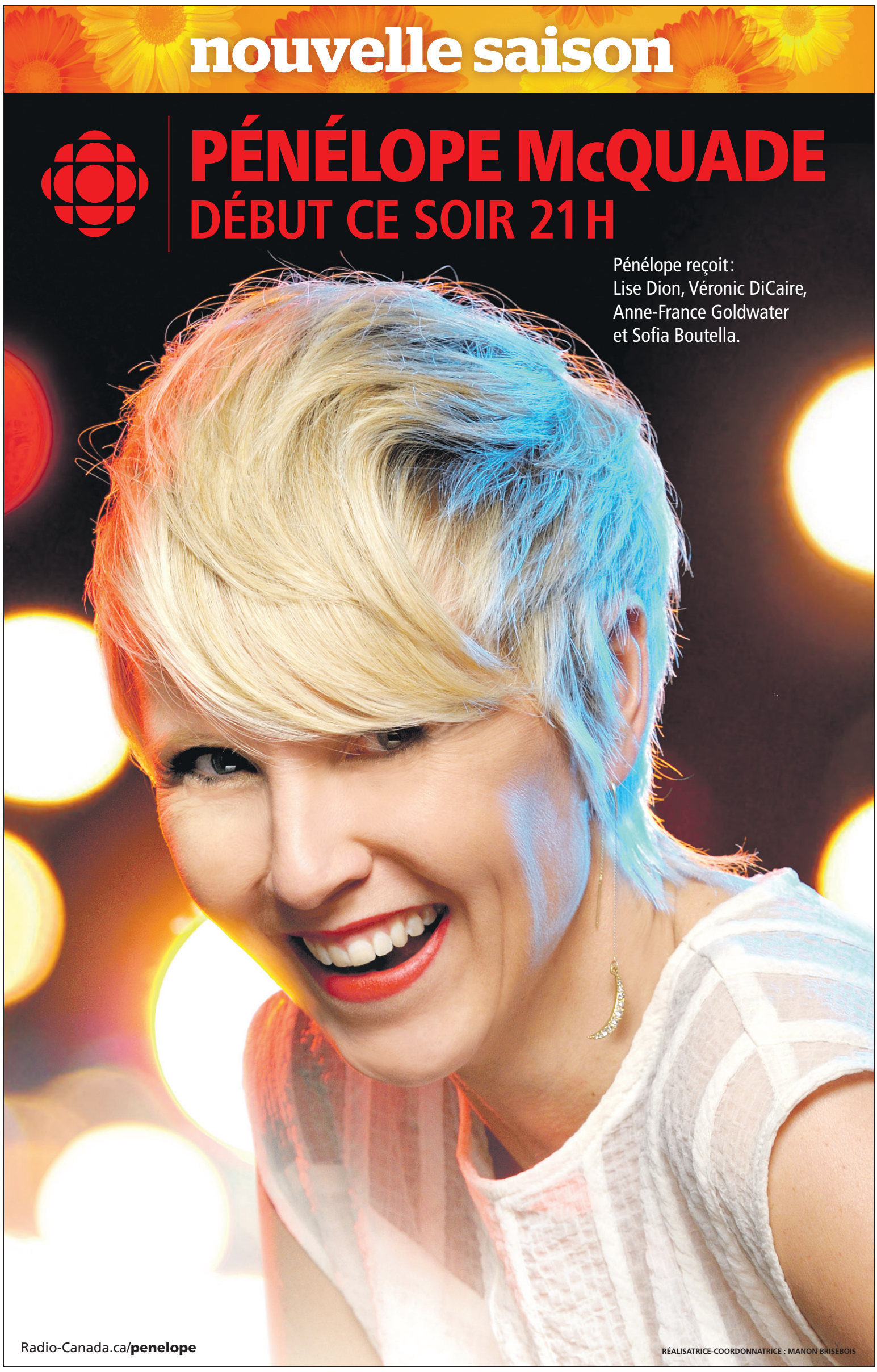
Le budget du ministre des Finances, Jim Flaherty, exige que les ministères et agences fédérales – l'ASC inclus – retranchent 10% à leurs dépenses d'ici trois ans.

Les documents budgétaires montrent qu'on a demandé à l'ASC de sabrer 29,5 millions d'ici l'année financière 2014-2015, avec des objectifs de compressions plus modestes pour les deux années précédentes.

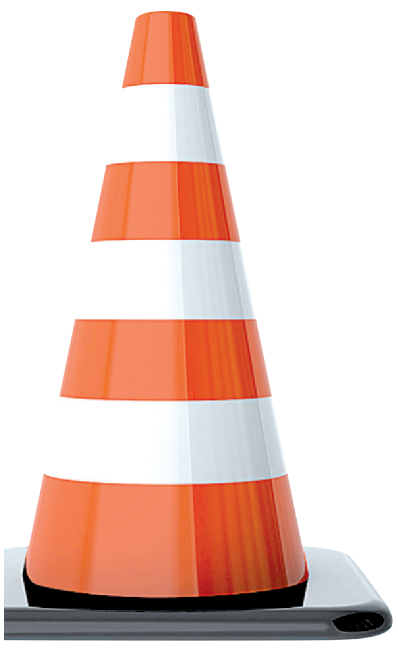
Les coupes à venir toucheront à coup sûr l'agence dont les budgets n'ont connu pratiquement aucune augmentation depuis 12 ans, a déploré le président de l'Institut aéronautique et spatial du Canada, Ron Holdway.

Le budget de base de l'ASC, qui relève d'Industrie Canada, se chiffrait à quelque 300 millions au cours des dernières années. M. Holdway s'attend par ailleurs à des licenciements dans les prochains mois, bien qu'on ignore encore pour l'instant quels programmes seront touchés par les compressions. Industrie Canada a indiqué dans un courriel que les fonctionnaires fédéraux et leurs syndicats seraient avisés des détails des changements à prévoir « au cours des prochaines semaines et des prochains mois ». On y sous-entend que quiconque a porté attention aux dernières élections fédérales ne devrait pas se surprendre des compressions annoncées dans le budget Flaherty. « Nous avons reçu un mandat fort pour gérer l'économie et nous faisons en sorte que les programmes aérospatiaux soient conduits avec efficacité et rentabilité. »

Les secteurs manufacturier et des services de l'aérospatiale génèrent plus de 22 milliards au Canada, et embauche 80 000 travailleurs.



CHANTIERS ROUTIERS



Le grand retour

BRUNO BISSON

La fin du congé pascal marque le grand retour des cônes orange sur les routes, les ponts et les échangeurs autoroutiers du ministère des Transports du Québec (MTQ) dans la grande région de Montréal.

À compter de la nuit prochaine, plusieurs tronçons routiers ou bretelles d'échangeur seront partiellement ou complètement fermés à la circulation sur l'autoroute Métropolitaine, dans l'échangeur Turcot, dans le tunnel de l'autoroute 13, sur une partie de l'autoroute 520 et sur l'autoroute 40, à l'est du pont Charles-de-Gaulle. Ces fermetures de nuit n'auront qu'un impact limité sur la circulation. Elles témoignent toutefois de l'intensité des grands chantiers d'infrastructures qui toucheront, au cours de prochains mois, presque tous les grands couloirs de circulation à Montréal et en banlieue.

Les restrictions de circulation imposées par le MTQ dans l'échangeur Turcot devraient pour leur part augmenter de façon significative la congestion routière dans l'ensemble des routes qui le traversent. En plus de nombreuses fermetures complètes des bretelles de l'échangeur, prévues chaque nuit par le MTQ, des fermetures prolongées toucheront l'autoroute 15 et les autoroutes 20 et 720, en direction ou en provenance du centre-ville.

La semaine dernière, le MTQ a déjà réduit de moitié la capacité de circulation sur l'autoroute 15, dans l'échangeur, en direction de l'autoroute Décarie. À la fin de cette semaine, trois des bretelles principales de cet échangeur seront entravées pour plusieurs mois.

HAUTEMENT PROFESSIONNEL

CAPACITÉ DE REMORQUAGE JUSQU'À 10 700 LB

SIERRA SL 2012 2X4 À CABINE ALLONGÉE

FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS
149 $[1] aux deux semaines
0 $ de comptant

PRIX À L'ACHAT
24 599 $[1]

Comprend transport, taxe de climatisation et 1 000 $ d'accessoires chromés.

Modèle SLT illustré

ÉQUIPÉ DE 1000$
D'ACCESSOIRES CHROMÉS
SANS FRAIS ADDITIONNELS*

MARCHEPIEDS
POIGNÉES DE PORTE
RÉTROVISEURS

TERRAIN SLE 2012

- Rendement éconergétique de 6,1 L/100 km sur route
- Moteur ECOTEC[MD] 4-cyl. de 2,4 L développant 182 HP
- Freins ABS avec aide au freinage d'urgence et au démarrage en pente
- Système StabiliTrak[MD] et traction asservie

LE PLUS SÉCURITAIRE, TROIS FOIS PLUTÔT QU'UNE.

MEILLEUR CHOIX SÉCURITAIRE DE L'IIHS TROIS ANNÉES DE SUITE[2].

FINANCEMENT À L'ACHAT
0 % sur 72 mois[3]

Comprend le transport et la taxe de climatisation.

Modèle SLT illustré

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2012 Sierra à cabine multiplace (TC10753/1SF) et Terrain (TLF26/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. * L'offre consiste en un ensemble d'accessoires chromés d'une valeur de 1 000 $ (avant les taxes) et s'applique aux camions GMC Sierra 2012 de poids léger, à cabine allongée ou multiplace équipés du groupe PDJ (« groupe PDJ »). L'offre s'adresse uniquement aux particuliers au Canada, pour des véhicules livrés entre le 3 février et le 30 avril 2012. Les clients qui choisissent de renoncer au groupe PDJ peuvent appliquer un rabais de 500 $ (avant les taxes) sur le prix d'achat du véhicule. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. 1. Prix à l'achat de 24 599 $. Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois, à un taux de 2,99 %. Sur approbation de crédit d'Ally Crédit. Transport (1 495 $), taxe de climatisation (100 $, si applicable) et 1 000 $ en accessoires chromés inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. Inclut un crédit à la livraison de 8 250 $. Le rabais à la livraison est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et est offert aux particuliers seulement. Exemple : basé sur un financement de 24 599 $ à un taux annuel de 2,99 %, le paiement aux deux semaines est de 149 $ pendant 84 mois. Le coût d'emprunt est de 2 712,69 $, et l'obligation totale est de 27 311,69 $. 2. Le GMC Terrain a été nommé Choix sécuritaire par excellence trois années consécutives par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Pour en savoir plus, visitez iihs.org. 3. Financement à l'achat de 0 % offert sur approbation de crédit d'Ally Crédit pendant 72 mois. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Le versement mensuel et le coût du crédit peuvent varier selon le montant emprunté et le versement initial/échange. Exemple : basé sur un financement de 29 990 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement mensuel est de 416,53 $ pour 72 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 29 990 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Certaines conditions s'appliquent. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau — Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS 160 000 KM*
• GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
• ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

GM Canada

GMC
OFFRESGMC.CA

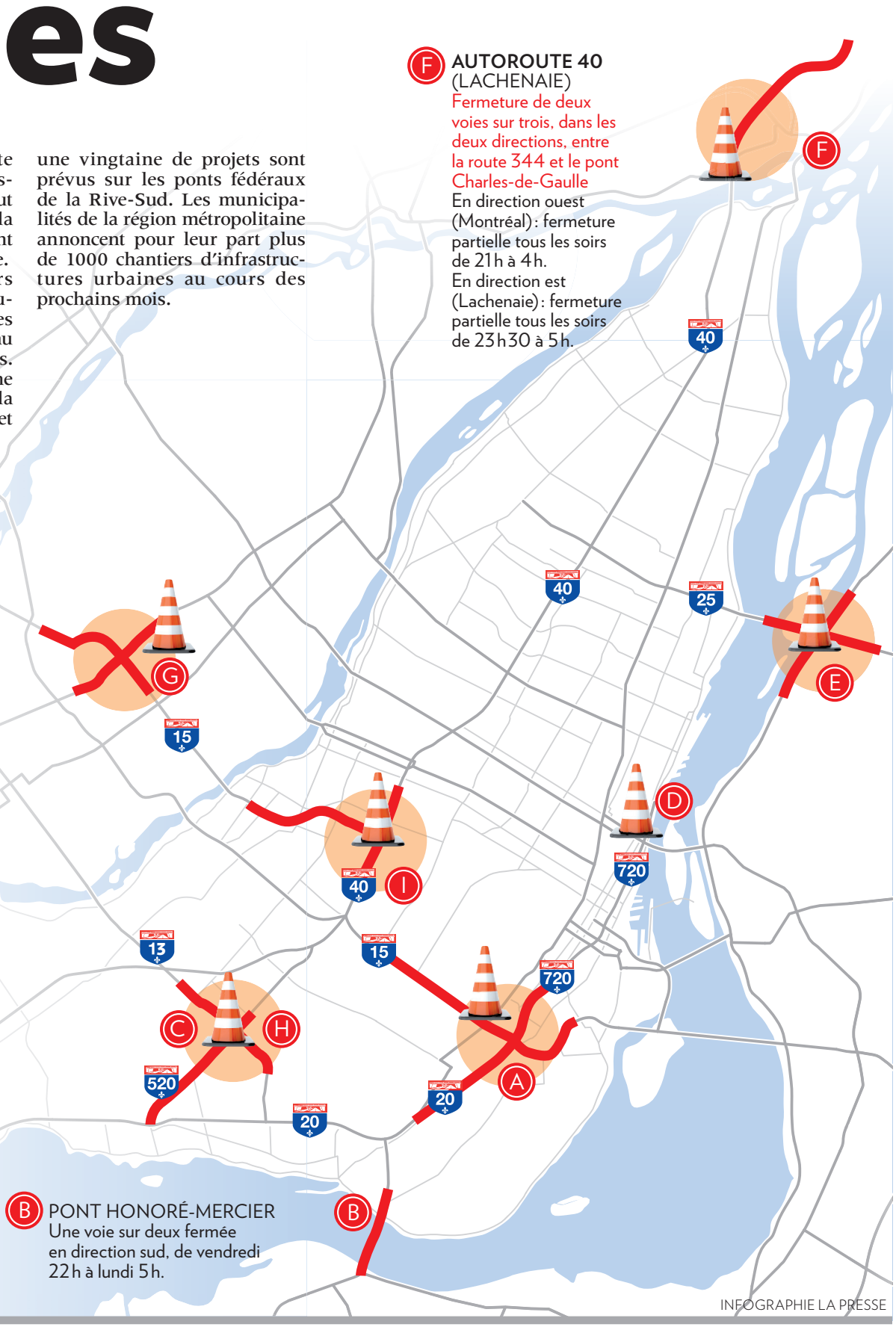
CHANTIERS ROUTIERS

des cônes

À compter de demain matin, seulement une voie de circulation sur deux restera ouverte dans l'axe des autoroutes 20 et 720, en direction du centre-ville. Cette fermeture, qui se fera ressentir tout particulièrement aux heures de pointe du matin, restera en vigueur jusqu'en novembre.

De même, le MTQ réduira de deux voies à une seule la circulation entre l'autoroute 720 Ouest, en provenance du centre-ville, et l'autoroute Décarie (A15 Nord). Ces restrictions, qui toucheront surtout les automobilistes pendant la pointe de fin de journée, seront en vigueur jusqu'en septembre.

La majorité des chantiers du MTQ énumérés ici débuteront cette semaine. D'autres annonces devraient s'ajouter au cours des prochaines semaines. Transports Québec prévoit une centaine de chantiers dans la région de Montréal en 2012, et une vingtaine de projets sont prévus sur les ponts fédéraux de la Rive-Sud. Les municipalités de la région métropolitaine annoncent pour leur part plus de 1000 chantiers d'infrastructures urbaines au cours des prochains mois.



INFOGRAPHIE LA PRESSE

A ÉCHANGEUR TURCOT

Trois bretelles réduites de moitié d'ici à vendredi :

1. Autoroute 15 Nord : une voie sur deux est fermée en direction nord (dir. autoroute Décarie) depuis mercredi dernier, jusqu'en décembre.

2. Autoroutes 20/720 Est : une voie sur sera deux fermée en direction est (direction centre-ville) à compter de demain, jusqu'en novembre.

3. Autoroutes 720/A15 Nord : une voie sur deux sera fermée dans la bretelle en provenance du centre-ville (A720 Ouest), direction autoroute Décarie (A15 Nord), à compter de vendredi, jusqu'en septembre. Avis aux véhicules lourds : voies réduites à 3,5 m de largeur.

Fermetures complètes dans les nuits du mardi au mercredi et du mercredi au jeudi :

1. Autoroute 720/20 Ouest, de 23 h à 5 h.

2. Autoroute 15 Sud, de 23 h 30 à 5 h.

3. Rue Notre-Dame, entre le boulevard Monk et l'avenue de Carillon, de 21 h à 5 h 30.

4. Autoroute 20/720 Est, de 22 h à 5 h.

5. Autoroute 20 Est/15 Nord (direction autoroute Décarie), de 22 h à 5 h.

C AUTOROUTE 520

1. Nuit de ce soir à demain (23 h à 5 h) :
Fermeture d'une voie sur deux entre le début de l'autoroute Côte-de-Liesse et la sortie n° 5 (Hickmore–Montée-de-Liesse Nord).
Nuit de demain à jeudi (21 h 30 à 5 h 30) :
Fermeture complète de l'A520 Ouest entre la sortie n° 5 et l'entrée en provenance de l'A13. Détour par la voie de desserte.
Nuit de jeudi à vendredi (23 h à 5 h 30) :
Fermeture d'une voie sur deux en direction ouest, entre l'A13 et l'entrée de la 43e Avenue.

2. Week-end : de samedi prochain à 21 h 30 à dimanche prochain à 13 h :
Fermeture complète de l'A520 Ouest, entre la sortie n° 5 et l'entrée en provenance de l'A13.
Fermeture complète de l'A520 Est, entre la sortie n° 4 et l'entrée de la rue Hickmore.

D AUTOROUTE VILLE-MARIE EST (A720)

Fermeture d'une voie sur trois dans la bretelle de la sortie n° 6 (boul. Saint-Laurent–rue Berri) depuis jeudi dernier, jusqu'au début du mois de juin.

E ÉCHANGEUR A20-A25-R132 (LONGUEUIL)

Week-end : entraves dans la nuit de vendredi 23 h 30 à samedi 8 h 30 :
Fermeture des bretelles d'entrée de l'A20 vers la route 132 Ouest. Déviation par la sortie Marie-Victorin.
Fermeture de la route 132 Ouest entre la sortie A25 Nord et l'entrée pour boul. Roland-Therrien. Déviation par la sortie A25 Nord – boul. Marie-Victorin.
Fermeture de la voie de gauche de la route 132 Est, entre les rues Lalande et Jean-Paul-Vincent.



smart

modèle smart fortwo passion présenté

>> Elle aime le trafic, et le trafic l'aime.

La nouvelle smart fortwo redessinée.

Roulez avec style et en tout confort grâce à de l'équipement de série, comme la climatisation et la boîte automatique. Roulez aussi en toute sécurité grâce aux systèmes de sécurité active, dont le système de freinage antiblocage, le programme de stabilité électronique et la révolutionnaire cellule de sécurité tridion. Enfin, roulez à petit prix avec la smart fortwo pure en ne payant, au total, qu'à partir de 14 790 $, frais de transport et de préparation et frais du concessionnaire compris, plus un rabais de 500 $. La smart fortwo est aussi offerte en location à partir de 168 $ par mois pour 48 mois à un taux de 2,9 % avec un versement initial de 500 $. Optez pour la nouvelle smart fortwo 2013 dès aujourd'hui.

Joignez-nous sur facebook : smartCanada

Suivez-nous sur twitter : smart Canada

www.smart.com

smart – une marque Daimler.

© smart Canada, une division de Mercedes-Benz Canada Inc., 2012. **Le PDSF du modèle smart fortwo passion 2013 présenté est de 17 500 $.** Véhicule présenté avec équipements offerts en option. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, taxes et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire) en sus. * Offre de location basée sur la smart fortwo pure 2013, proposée uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit pendant une durée limitée. PDSF national de 14 400 $. Exemple de location basé sur paiement de 168 $ par mois (avant taxes) pendant 48 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 500 $, dépôt de garantie de 200 $ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. Taux annuel à la location de 2,9 %. Obligation totale : 9 660 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). **Les frais de transport et de préparation, les frais du RDPRM ainsi que les taxes sur le climatiseur et les droits sur les pneus totalisant 890 $ de même que le rabais de 500 $ sont maintenant compris dans le versement initial et le prix d'achat final.** Le rabais inscrit peut varier en fonction du canal d'achat et de la durée du financement ou de la location. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance ainsi que taxes en sus. L'offre s'applique exclusivement au Québec. L'offre peut changer sans préavis et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut vendre, louer ou offrir du financement à prix moindre. Rendez-vous à votre Centre smart autorisé pour en savoir plus ou composez le 1 877 627-8004 pour joindre le Centre de service à la clientèle de la Division smart Canada. L'offre se termine le 30 avril 2012.

ACTUALITÉS

« Feu vert » aux dépassements

Les coûts de la réfection des feux de signalisation à Montréal augmentent de 3 millions



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Les coûts de mise à niveau des feux de signalisation de Montréal explosent. Le total touché par les firmes de génie a augmenté de 29 % et risque de gonfler d'encore 25 %. La Ville reconnaît qu'elle a mal évalué l'ampleur de la tâche, principalement dans les arrondissements fusionnés en 2001.

Montréal avait prévu en 2008 que la mise à niveau des feux prendrait fin en décembre 2012. L'automne dernier, la Ville a toutefois constaté qu'à peine la moitié du travail était fait alors que 80 % des fonds prévus étaient déjà dépensés. « Les travaux d'ingénierie ont débuté depuis maintenant trois ans et aucun des trois contractants ne sera en mesure de compléter, à même les crédits autorisés, l'ensemble des livrables prévus », a constaté la Ville.

L'automne dernier, la Ville a constaté qu'à peine la moitié du travail était fait alors que 80 % des fonds prévus étaient déjà dépensés.

Lundi prochain, les élus de Montréal seront donc appelés à prolonger le chantier de deux ans et à ajouter 3,1 millions de dollars aux sommes accordées aux trois consortiums qui ont décroché ces contrats. Ceux-ci toucheront donc 13,8 millions pour les plans et devis de la réfection des feux de quelque 1200 intersections de la métropole, en hausse de 30 %. Cela revient à 11 500 $ par intersection.

L'augmentation des coûts ne s'arrête pas là puisque les contrats prévoyaient au départ que les firmes de génie se chargeraient de la surveillance des travaux. Or, devant l'augmentation des coûts, la Ville leur a retiré ce mandat pour maximiser les fonds disponibles pour la réalisation des plans et devis.

Ce seul volet de surveillance représente 25 % des coûts des services professionnels, précise un document envoyé aux élus. Montréal affirme ne pas encore avoir décidé si ce travail, incontournable, sera réalisé par des fonctionnaires municipaux ou si de nouveaux contrats seront confiés au privé.

Mauvaise estimation

Pour expliquer l'augmentation des coûts, la Ville explique avoir d'abord fait une « estimation basée sur l'expérience des neuf arrondissements de l'ex-Montréal ». Or, si les feux de l'ancienne ville de Montréal étaient tous semblables, il en est tout autrement des 10 arrondissements qui y ont été annexés en 2001.

Dans le document envoyé aux élus, la Ville reconnaît que l'ampleur des travaux a été « nettement sous-estimée » puisque les équipements y sont « plus diversifiés qu'il n'y paraissait à première vue ». De plus, plusieurs anciennes villes n'avaient aucun plan de leurs feux de signalisation ou n'ont pu les retrouver. Certaines anciennes villes ont posé plus de problèmes que d'autres, comme Saint-Laurent, où tant l'électricien que l'ingénieur qui s'occupaient des feux n'étaient plus disponibles pour répondre aux questions.

En plus de moderniser ses feux, Montréal profite de ces travaux pour ajouter des minuteries aux feux piétons ainsi que des signaux sonores dans les secteurs où vivent des personnes ayant des problèmes de vision.

Pour éviter de mauvaises surprises à l'avenir, la Ville a décidé d'uniformiser les feux de signalisation dans les arrondissements issus des anciennes villes.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Dans le document envoyé aux élus, la Ville reconnaît que l'ampleur des travaux a été « nettement sous-estimée » puisque les équipements sont « plus diversifiés qu'il n'y paraissait à première vue ».

DES COÛTS SUR LA VOIE DE DÉPASSEMENT

FIRMES RETENUES	CONTRAT ORIGINAL	DÉPASSEMENT AUTORISÉ	
› Consortium Genivar/Séguin/Axor	5 244 084,46 $	675 270,15 $	+12,9 %
› Consortium Tecsult/Dessau	3 214 256,15 $	1 297 071,94 $	+40,4 %
› Consortium Cima+/SM	2 200 033,48 $	1 132 185,27 $*	+51,5 %
› Total	**10 658 374,09 $**	**3 104 527,36 $**	**+29,1 %**

*Un nouvel appel d'offres a été lancé pour terminer ce mandat que la firme Cima+ a décroché seule.

Le Bal en blanc Une tradition pascale bien enracinée

Tradition de Pâques oblige, une tonitruante musique électronique a résonné la nuit dernière au Palais des congrès de Montréal, à l'occasion du 18e Bal en blanc.

Près de 15 000 danseurs (parfois très peu) vêtus de blanc se sont défoulés de 21 h dimanche à midi hier, au son des DJ les plus en vue de la planète.

La performance du Néerlandais Armin Van Buuren semble, de l'avis de tous, avoir été la plus électrisante de la nuit.

« Il est comme Dieu. C'est le meilleur DJ du monde », a lancé une jeune femme au sortir de la fête, hier matin.

Au moment de notre visite, c'est un « vieux de la vieille » qui animait la fête. Danny Tenaglia, 50 ans, fait vibrer les danseurs du monde depuis longtemps au son de sa musique house aujourd'hui qualifiée d'*old school*.

Si quelques fêtards ont admis que de petits comprimés aussi illégaux que populaires les avaient aidés à tenir le coup durant cette longue et éreintante nuit de danse effrénée, d'autres ont utilisé des méthodes différentes.

La police de Montréal signale pour sa part l'arrestation de deux personnes autour du Palais des congrès pour possession et trafic de stupéfiants. – David Santerre



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

VOICI LA MINI COOPER KNIGHTSBRIDGE 2012.

LA TAILLE NE COMPTE PAS QUAND ON EST BIEN ÉQUIPÉ.

Une édition spéciale pour ce classique moderne par MINI avec un paquet d'extras, incluant :

- Toit ouvrant panoramique
- Sièges chauffants
- Bluetooth et interface audio USB
- Entretien périodique sans frais 3 ans / 50 000 km†
- Consommation d'essence : 5,3 l / 100 km (6,8 l / 100 km en ville)



MENSUALITÉ À LA LOCATION
289 $**
MONTANT DÛ À LA LIVRAISON : 3 326 $

PRIX DE VENTE
25 713 $
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

TAUX À LA LOCATION
2,9 %*
JUSQU'À 48 MOIS

L'OFFRE SE TERMINE LE 30 AVRIL 2012.

MINI 10 ANS

CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR PLUS DE DÉTAILS.

MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450 445-MINI (6464)
MINIbrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514 773-MINI (6464)
MINIlaval.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514 289-MINI (6464)
MINImontroyal.ca

ESSAYEZ-EN UNE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE SANS FRAIS†

*Le taux de location est celui offert par Services financiers MINI sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock : MINI Cooper Knightsbridge 2012. Offre à la location : pour une location de 48 mois, avec versement initial de 2329 $ (sur approbation de crédit) avec un taux d'intérêt annuel de 2,9 % comportant une mensualité de 289 $. Un montant de 3326 $ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte de 2329 $, un dépôt de sécurité de 289 $, la première mensualité, ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière, la taxe de recyclage de pneus ainsi que la taxe d'accise de 100 $. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 11 328 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. L'obligation totale pour la location est de 19 549,80 $ (incluant le dépôt de sécurité). Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km ; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Conditions générales : le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre est d'une durée limitée, sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 avril 2012. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire MINI pour obtenir tous les détails. Les modèles MINI 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 3 ans ou 50 000 km, selon la première éventualité.
© MINI Canada, 2012. « MINI », le logo MINI, tous les noms de modèles MINI et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à MINI sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.



« VOUS POURRIEZ COMPARER, MAIS ÇA NE CHANGERAIT RIEN ! »

MEILLEUR CHOIX SÉCURITAIRE

TOP SAFETY PICK 2012
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

« ...LE VUS COMPACT LE PLUS VENDU, IL EST RECONNU POUR SA GRANDE FIABILITÉ. »

-ÉRIC DESCARRIES, L'AUTO 2012



ESCAPE XLT 2012
ÉQUIPÉ D'UNE BOÎTE AUTOMATIQUE

7,1 L / 100 km SUR ROUTE
10,0 L / 100 km EN VILLE‡

LOUEZ POUR SEULEMENT

289 $* PAR MOIS

TERME AUSSI COURT QUE 36 MOIS

AU TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL DE 5,99 %
INCLUANT
5 700 $ EN RAJUSTEMENTS DE PRIX
LIMITE DE 20 000 KM PAR AN
ACOMPTE DE 2 695 $. 0 $ DÉPÔT DE GARANTIE.
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS

- Glaces et verrouillage des portes à commande électrique
- Dispositif AdvanceTrac® avec contrôle de stabilité antiretournement
- Radio satellite SIRIUS® avec abonnement d'essai de 6 mois
- Climatisation / Régulateur de vitesse
- Freins antiblocage
- Entrée sans clé à télécommande
- Clé programmable MyKey^MC
- Rétroviseurs chauffants avec lentille grand angle intégrée
- Clavier d'entrée sans clé SecuriCode^MC
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD (compatibilité MP3)
- Sièges en tissu écologique, à réglage électrique en 6 directions côté conducteur
- Système de surveillance de la pression des pneus
- Système de remplissage de carburant sans bouchon Easy Fuel®

AUCUNE COMPARAISON. AUCUN COMPROMIS. FORD.



« ...SON INTÉRIEUR EST MODERNE, BIEN PENSÉ ET OFFRE TOUT LE LUXE ET LE CONFORT QU'ON SOUHAITE RETROUVER À BORD D'UN TEL VUS. »

- FRANCIS BRIÈRE, L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2012









EDGE SEL 2013
À TRACTION AVANT

7,2 L / 100 km SUR ROUTE
11,1 L / 100 km EN VILLE‡

LOUEZ POUR SEULEMENT

359 $* PAR MOIS

TERME AUSSI COURT QUE 36 MOIS

AU TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL DE 0 %
INCLUANT
2 475 $ EN RAJUSTEMENTS DE PRIX
LIMITE DE 20 000 KM PAR AN
ACOMPTE DE 2 995 $. 0 $ DÉPÔT DE GARANTIE.
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS

DE RETOUR COSTCO WHOLESALE LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE **1 000 $**∞

AUCUNE COMPARAISON. AUCUN COMPROMIS.
SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD.

Ford
Allons plus loin
quebecford.ca

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de garantie pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions du crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules loués), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. ' Louez un Escape XLT 2012 neuf équipé d'une boîte automatique / Edge SEL 2013 à traction avant neuf au taux d'intérêt annuel de 5,99 % / 0 % pour un terme allant jusqu'à 36 mois pour une mensualité exigible de 289 $ / 359 $ moyennant un acompte de 2 695 $ / 2 995 $. incluant 5 000 $ / 1 500 $ en rabais du constructeur et 700 $ / 975 $ en contribution du concessionnaire. L'obligation locative totale est de 13 131,40 $ / 15 937 $ et la valeur de rachat optionnelle est de 11 634 $ / 17 689 $. Les taxes sont exclues. Le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco, en date du 31 mars 2012 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 $ CAN de réduction à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est en vigueur du 3 avril au 31 mai 2012 (« la période de l'offre ») seulement et s'adresse aux résidants canadiens membres en règle de Costco, en date du 31 mars 2012 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 $ CAN de réduction à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco, en date du 31 mars 2012 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 $ CAN de réduction à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est en vigueur du 3 avril au 31 mai 2012 (« la période de l'offre ») seulement et s'adresse aux résidants canadiens membres en règle de Costco, en date du 31 mars 2012 ou avant durant la période de l'offre. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco, en date du 31 mars 2012 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 $ CAN de réduction à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco, en date du 31 mars 2012 ou avant durant la période de l'offre. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est en vigueur du 3 avril au 31 mai 2012 (« la période de l'offre ») seulement et s'adresse aux résidants canadiens membres en règle de Costco, en date du 31 mars 2012 ou avant durant la période de l'offre. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco, en date du 31 mars 2012 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 $ CAN de réduction

ACTUALITÉS

Pas d'écran contre la violence à la télé

Une étude démontre que les enfants qui y sont exposés en subissent les répercussions à long terme

ANDRÉ NOËL

Pour la première fois, une enquête de longue haleine réalisée au Québec montre que les scènes de violence à la télévision peuvent perturber les enfants de 3 et 4 ans pendant des années.

D'autres recherches avaient déjà indiqué que des enfants qui voient régulièrement des images violentes à l'écran, même avec des personnages dessinés, sont plus à risque d'avoir des comportements agressifs ou antisociaux.

Mais l'enquête menée par des chercheurs de l'hôpital Sainte-Justine auprès de 2120 enfants québécois depuis l'âge de 5 mois jusqu'à la deuxième année du primaire révèle que les scènes de violence ont un impact à long terme.

Les résultats seront publiés dans la livraison de mai du *Journal of Developmental & Behavioral Pediatrics*. Les auteurs ne décrivent pas un phénomène marginal: malgré les avertissements des pédiatres, 73 % des parents estiment que leurs enfants voient des scènes violentes à la télévision au moins une fois par semaine.



PHOTO JESSICA RINALDI, ARCHIVES REUTERS

Malgré les avertissements des pédiatres, 73 % des parents estiment que leurs enfants voient des scènes violentes à la télévision au moins une fois par semaine.

Des années plus tard

Les chercheurs ont choisi les bébés au hasard et les ont suivis chaque année pendant huit ans. Ils ont demandé à leurs parents s'ils avaient regardé des scènes violentes à 41 mois et à 53 mois.

Puis, quand les enfants sont entrés en deuxième année du primaire, ils ont demandé aux enseignants de remplir des questionnaires détaillés sur leur comportement.

Les enseignants devaient indiquer par exemple si les enfants étaient insensibles aux émotions de leurs camarades, s'ils avaient de la difficulté à se concentrer en classe ou s'ils paraissaient plus tristes que la moyenne.

Les enseignants signalaient aussi si les enfants avaient ou non des bons résultats scolaires. Enfin, les élèves ont fait leur propre évaluation et dit s'ils aimaient apprendre à lire, à écrire et à compter.

Les chercheurs ont été étonnés de constater que le fait de voir même peu d'émissions violentes à l'âge préscolaire avait des conséquences négatives des années plus tard.

« Toute exposition à des émissions considérées comme violentes par les parents était associée à de légères augmentations de comportements antisociaux, selon les signalements faits par les enseignants », notent-ils.

« Nos résultats les plus inédits révèlent que les enfants exposés à n'importe quelle quantité d'émissions violentes manifestent ensuite une augmentation des symptômes négatifs, de façon légère mais significative. En deuxième année du primaire, ils étaient moins enthousiastes que les autres enfants et paraissaient plus tristes ou moins heureux.

« Ces résultats confirment des études antérieures suggérant que l'exposition à des scènes violentes peuvent prédisposer les enfants à des sentiments durables d'anxiété, d'émotions négatives et de dépression qui, à leur tour, risquent d'engendrer des psychopathologies au cours de leur vie.

« Les enfants plus agressifs éprouveront probablement plus de problèmes interpersonnels, lesquels peuvent entraîner la tristesse ou la détresse, deux sentiments associés au rejet social…

« L'exposition dès le jeune âge à des émissions violentes était associée [dans l'étude] à des résultats scolaires inférieurs à la moyenne. Le visionnement de scènes violentes à la télévision était aussi associé à une propension à la distraction, à l'inattention et au manque de concentration en classe, selon les enseignants. Ces enfants montraient aussi moins d'intérêt pour l'apprentissage des matières scolaires.

« Cette étude est la première en son genre à suggérer que l'exposition à la violence dans les médias pendant la prime enfance semble avoir un impact à long terme chez les enfants. »

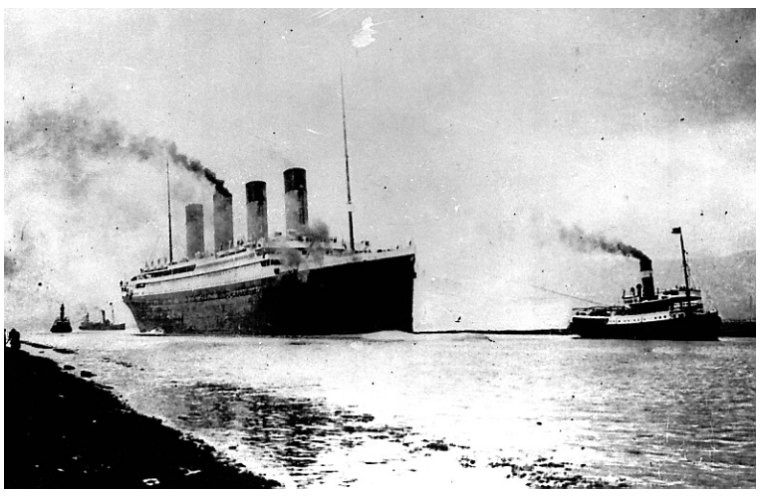
Effet « boule de neige »

Les auteurs craignent l'effet « boule de neige ». Si les enfants du primaire sont plus agressifs parce qu'ils ont été marqués par des émissions violentes, ils courent plus de risques d'être rejetés par leurs camarades. À son tour, le sentiment de rejet nuit à l'apprentissage, puis amène les jeunes à moins aimer l'école, ce qui peut mener au décrochage scolaire.

« D'un point de vue de la santé de la population, même de faibles niveaux de sous-performance et de problèmes d'attention ont un coût important pour la société, si on les envisage sur une période de toute une vie. »

Les chercheurs, Caroline Fitzpatrick, Tracie Barnett et Linda S. Pagani, proposent la réalisation d'enquêtes sur l'impact des vidéos ou des jeux d'ordinateur violents. Leur article, qui vient d'être mis en ligne, s'intitule « Early Exposure to Media Violence and Later Child Adjustment ».

Titanic Il y a 100 ans, le grand départ



Il y a 100 ans aujourd'hui, *La Presse* soulignait le départ imminent du *Titanic*, «plus gros paquebot du monde», pour son premier voyage transatlantique. Le *Titanic*, comme son époque, voguait avec confiance vers un avenir radieux. Cette sérénité allait basculer quatre jours plus tard dans le naufrage le plus célèbre de l'histoire… Ne manquez pas, samedi, notre dossier spécial sur les 100 ans du naufrage du *Titanic*.

LE *TITANIC* EST LE PLUS GROS PAQUEBOT DU MONDE

(Dépêche spéciale à *La Presse*)

Southampton, Angleterre, 10 — Le plus gros paquebot du monde, le *Titanic*, qui appartient à la compagnie White Star, a quitté Southampton, aujourd'hui, pour entreprendre son premier voyage à New York. Voici les dimensions de ce navire: longueur 880 pieds et 6 pouces; largeur 92 pieds et 6 pouces.

Le *Titanic* déplace 66 000 tonnes. Il peut porter 3000 passagers. L'équipage se compose de 860 personnes.


LA PRESSE

UNE TOUCHANTE FÊTE DE PAQUES À SAINT-JOSEPH

LE TITANIC EST LE PLUS GROS PAQUEBOT DU MONDE

Numéro du 10 avril 1912. Le court texte ci-contre se trouvait en bas à droite.

ÉCHANGEZ VOS ANCIENS BIJOUX POUR DE NOUVEAUX SOUVENIRS



En tant que l'un des plus prestigieux bijoutiers et marques de confiance en Amérique du Nord, Birks vous offre un service hors pair pour la vente sécuritaire de vos vieux bijoux.

Nous vous invitons à contacter votre magasin Birks pour prendre un rendez-vous. Notre acheteur de métaux précieux sera sur place de 10h à 17h les dates suivantes :

LE 10 AVRIL 2012
1240 Square Phillips • 514.397.2511

LE 13 ET 14 AVRIL 2012
Fairview Pointe Claire • 514.697.5180

LE 17 ET 18 AVRIL 2012
Promenades Saint-Bruno • 450.461.0011

LE 20 ET 21 AVRIL 2012
Carrefour Laval • 450.688.3431

BIRKS

WWW.BIRKSECHANGEDOR.COM

1822 • 2012 • 190 ans • 190 Years
CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL

En partenariat avec: Québec

SALON PLAN NORD
OCCASIONS D'AFFAIRES ET CARRIÈRES

POSTULEZ ICI POUR BÂTIR LE NORD

WWW.CCMM.QC.CA/SALON-PLAN-NORD

LE 20 AVRIL DE 14 H À 17 H
LE 21 AVRIL DE 10 H À 17 H
Palais des congrès de Montréal
Entrée libre Place-d'Armes

PLAN NORD APPORTEZ VOTRE CV!

Commanditaires OR : ArcelorMittal OSISKO Raymond Chabot Grant Thornton RioTinto

Commanditaires ARGENT : FEDNAV GazMétro Hydro Québec IME RessourcesQuébec xstrata

3 CONCESSIONNAIRES HYUNDAI = PLUS GRAND INVENTAIRE SUR L'ÎLE!

NOUS PAYONS LE MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE! $

HYUNDAI GABRIEL | HYUNDAI PRESTIGE | HYUNDAI PRÉSIDENT

L'ÉVÉNEMENT C'EST LE TEMPS DE CHANGER

GENESIS 3.8L 2012

LOUEZ À PARTIR DE

499 $ POUR 48 MOIS*

0 $ COMPTANT

FRAIS, LIVRAISON ET DE DESTINATION INCLUS

L'OFFRE COMPREND UN CRÉDIT DU FABRICANT DE 1 500 $ POUR LES CLIENTS ACTUELLEMENT PROPRIÉTAIRES D'UN VÉHICULE[Ω].

HYUNDAI | NOUVELLES IDÉES. NOUVELLES POSSIBILITÉS.



GARANTIE 5 ANS 100 000 KM GARANTIE GLOBALE LIMITÉE[††]

Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km
Garantie groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km
Garantie sur les émissions : 5 ans/100 000 km

HYUNDAI Gabriel EQUUS
7020, Henri-Bourassa Est
Anjou, QC H1E 7K7
(514) 329-7777
www.hyundaigabriel.com

HYUNDAI Prestige
6435, Saint-Jacques ouest
Montreal, QC H4B 1V2
(514) 252-7777
www.hyundaiprestige.com

HYUNDAI Président
4600B, boul. Saint-Jean
D.D.O., QC H9H 2A6
(514) 624-7777
www.hyundaipresident.com

[MC] Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. *Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs Genesis 2011 Genesis 3.8L, à un taux annuel de 0 %. Mensualité de 499 $ pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Kilométrage annuel de 20 000 km, 25 ¢ par km additionnel. Comptant initial de 0 $ et première mensualité exigée. L'offre de location comprend les frais de livraison et de destination de 1 760 $, des frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. Aucun dépôt de sécurité (0 $) pour tous les modèles. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. Les clients qui achètent ou louent une berline Genesis 2012 3.8L GDI, 3.8L GDI avec groupe Premium, 3.8L GDI avec groupe Technologie ou 5.0L GDI R-SPEC et qui peuvent fournir un document valide démontrant l'enregistrement d'un véhicule à leur nom bénéficieront d'un crédit de 1 500 $ du fabricant au consommateur et un crédit de 115 $ du concessionnaire au consommateur. Le crédit du fabricant au consommateur s'applique après les taxes et le crédit du concessionnaire au consommateur s'applique avant les taxes. L'offre ne peut être combinée ou jumelée à aucune autre rabais. L'offre est non transférable et ne peut être réaffectée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Détails chez votre concessionnaire. * Offres valides pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Puissance avec essence super. Photos à titre indicatif. Contactez Hyundai Gabriel, Hyundai Prestige ou Hyundai Président pour les détails.

TOYOTA GABRIEL • TOYOTA PRESIDENT

0 $ D'ACOMPTE À LA LOCATION

Transport et préparation inclus (droits, TPS et TVQ en sus)

LA VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

UN RAV4 À CE PRIX, C'EST DU JAMAIS VU.

RAV4 2012

Louez le RAV4 2RM 2012 à partir de

288$*

PAR MOIS
LOCATION 60 MOIS



SEULEMENT AU QUÉBEC

COROLLA 2012

Louez la COROLLA CE 2012 à partir de

196$*

PAR MOIS
LOCATION 60 MOIS



FAITES DE L'AIR!

TOYOTA SERVICES FINANCIERS | PEA | PROGRAMME TOYOTA POUR DIPLÔMÉS 1 000$ de remise**

TOYOTA faire toujours mieux

Programme de location au détail de Toyota Canada inc. conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent un véhicule entre le1er mars et le 2 avril 2012. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. * Offres applicables aux modèles Corolla CE 2012 manuelle (BU42EMAA) et RAV4 2RM 2012 (ZF4DVP AA) de base neufs en stock. Les mensualités tiennent compte de la remise de 1 459 $ (Corolla CE 2012 manuelle BU42EMAA) et de 2631$ (RAV42RM 2012 ZF4DVPAA). Franchise annuelle de 20000 km. Frais de 0,07$/0,10$ du kilomètre excédentaire. Le montant exigé avant le début de la période de location est de 196 $ / 288 $. Les prix suggérés du fabricant des modèles Corolla CE 2012 manuelle (BU42EMAA) et RAV4 2RM2012 (ZF4DVP AA) de base neufs en stock sont de 16 915 $ / 26 600 $,montants qui incluent des frais de transport et de préparation de 1 465 $ / 1 635 $ et la taxe sur le climatiseur de 0 $ / 100 $. Les prix suggérés du fabricant des modèles illustrés Corolla XRS 2012 (BE40EMAA) et RAV4 4RM V6 Sport 2012 (RK4DVA AA) neufs en stock sont de 26 405 $ / 34 300 $, montants qui incluent des frais de transport et de préparation de1465$/1635$et la taxe sur le climatiseur de100$. †Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org. ** La remise aux diplômés (jusqu'à 500 $) peut différer selon lemodèle.

TOYOTA-SCION Gabriel
3333, Côte-de-Liesse, St-Laurent
(entre boul. Décarie et boul. Acadie)
www.toyotagabriel.com
(514) 748-7777

TOYOTA-SCION Président
1920, Sainte-Catherine Ouest
(Centre-Ville coin St-Marc) Montréal
www.toyotapresident.com
(514) 937-7777

HONDA

HONDA GABRIEL

Civic DX 2012

ACHAT

97$* AUX DEUX SEMAINES | 84 MOIS

Transport et preparation inclus

*Cette offre porte sur la Civic DX 2012 neuve (modèle FB2E2CEX). Offre d'une durée limitée et sujette à l'approbation du crédit de Services Financiers Honda Inc. (SFHI). Par exemple, un montant de 16 467 $ au taux de crédit annuel de 1,99 % pour un terme de 84 mois représente 97 $ aux deux semaines, des frais de crédit de 1 187 $ pour une obligation totale de 17 654 $. Le prix suggéré du véhicule inclut les frais de transport et de préparation. Le paiement périodique mentionné tient compte du fait que les taxes sur le prix total sont payées au moment de la livraison.Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez Honda Gabriel pour plus de détails.

7000, Henri Bourassa Est
Montréal, Québec

1-888-414-0435
www.hondagabriel.com

ACTUALITÉS

Un cambrioleur pas si « gentleman » ?

Un vieux routier du vol de banque était le principal suspect d'un meurtre commis en 2006

DAVID SANTERRE

Jean-Miville Bois, vieux routier du braquage de banque mort récemment, n'était peut-être pas aussi doux que le laissait croire son surnom de « gentleman cambrioleur ».

En effet, *La Presse* a appris que la police de Longueuil a récemment demandé au procureur aux poursuites criminelles et pénales de l'accuser de meurtre prémédité.

La police a annoncé hier qu'un homme qu'elle considérait comme le principal suspect dans une affaire remontant à 2006 était mort et que l'affaire était donc classée.

Le matin du 13 janvier 2006, un braqueur s'est présenté à la succursale de la Banque de Montréal du boulevard Cousineau, à Saint-Hubert. Un client se trouvait au guichet automatique. Une employée est arrivée au même moment pour ouvrir la succursale. Le voleur a alors ordonné à la femme et au client de le suivre à l'intérieur.

« Le client a dit "non, je ne te suis pas." Le voleur, qui avait une arme à feu, l'a frappé à la tête avec la crosse. L'homme est tombé au sol. Il est mort après six mois d'hospitalisation », raconte l'agent Martin Simard, porte-parole de la police de Longueuil.

On n'a plus entendu parler de l'affaire jusqu'en mai dernier, quand la police a tenté de relancer son enquête par les médias après avoir amassé de nouvelles preuves scientifiques et établi un portrait-robot. Des gens du public se sont manifestés et ont permis aux limiers de désigner un suspect.

Plusieurs mois plus tard, les policiers avaient la certitude qu'ils tenaient leur homme. Le dossier a été remis à un procureur il y a quelques mois, comme le veut la procédure habituelle. Toutefois, le 30 janvier dernier, avant même que des accusations ne puissent être portées contre lui, le suspect est mort au pénitencier fédéral de Cowansville, où il était détenu pour d'autres braquages.

Avant même que des accusations de meurtre ne puissent être portées, le suspect est mort au pénitencier de Cowansville, où il était détenu pour plusieurs vols.

La police refuse de révéler le nom de l'homme, puisqu'il n'a jamais été formellement accusé de meurtre. Mais *La Presse* a appris que le suspect serait Jean-Miville Bois, âgé de 56 ans au moment de sa mort.

Bois purgeait depuis 2010 à Cowansville une peine de 13 ans de pénitencier pour divers braquages. En effet, très peu de temps après ce vol où il aurait causé la mort d'un client, il a commis des vols à main armée dans le même secteur.

Le 5 juillet 2007, ganté de noir et le visage couvert d'un masque de chirurgien, il s'est attaqué à une succursale de la Banque Laurentienne, chemin Chambly, à Longueuil. Armé d'un pistolet à plombs qui avait l'apparence d'une véritable arme à feu, il a lancé à une caissière qu'il n'avait rien à perdre et qu'elle ferait mieux d'obtempérer. Elle lui a remis 447 000$, mais elle a tout de même réussi à alerter la police, si bien que les agents ont encerclé la banque avant que Bois n'en sorte. Il a pris des employés en otages pendant plusieurs heures avant de se rendre.

Une fois arrêté, il a admis être l'auteur d'un autre vol, un an plus tôt, dans une succursale de la CIBC à Chambly. Cela lui avait rapporté 58 000$.

Surnommé le « gentleman cambrioleur », il avait écumé une vingtaine de banques dans les années 70 et 80, et purgé plusieurs peines de prison.

On n'avait plus entendu parler de lui pendant une vingtaine d'années avant ses récidives en 2006 et 2007. Il avait obtenu un pardon pour ses crimes, avait trouvé un emploi, s'était marié et avait fondé une famille. Lors des plaidoiries sur la peine, en 2010, son avocat avait affirmé que son client avait retrouvé une vie rangée, mais qu'il avait souffert d'une « dépression nerveuse majeure » au cours des années précédentes.

Avant de commettre le braquage de la Laurentienne, un an et demi après le meurtre dont il est aujourd'hui soupçonné, il avait laissé un message à ses proches. « Ça passe ou ça casse », leur avait-il annoncé sur un répondeur.

ALCOOL AU VOLANT

Un ex-magistrat défendra le juge Fournier

VINCENT LAROUCHE

Ayant fait l'objet de trois plaintes depuis sa condamnation pour alcool au volant, le juge-président de la cour municipale de Laval a mandaté un ancien juge pour le défendre devant le comité spécial du Conseil de la magistrature, qui se penchera sur son avenir professionnel.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, le Conseil a reçu trois plaintes contre le juge Yves Fournier. La première émanait du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, et la deuxième du juge en chef adjoint responsable des cours municipales, André Perreault. La troisième provenait d'une citoyenne qui remettait en doute le fait qu'un accusé puisse être jugé par « un juge qui ne respecte pas la loi ».

Blâme ou destitution

Un comité de cinq personnes a été formé pour enquêter sur la question, sous la présidence du juge Mario Tremblay. Il peut recommander un simple blâme ou la destitution du magistrat.

Le juge Fournier sera représenté devant ce comité par Me François Daviault, qui fut juge à la Cour supérieure pendant six mois en 1994 avant de démissionner pour retourner à la pratique privée. Plus récemment, Me Daviault s'est fait remarquer comme procureur du coroner lors de l'enquête publique sur la mort de Fredy Villanueva. Il fait aussi partie du comité de rémunération des juges du Québec.

Un test d'alcoolémie a révélé un taux deux fois plus élevé que la limite permise.

Joint par *La Presse*, Me Daviault a rappelé que la destitution est loin d'être un automatisme dans de tels cas.

« On ne parle pas d'une cause de meurtre, ici, on parle de facultés affaiblies », affirme-t-il au sujet de son client.

En sens inverse

Rappelons que le juge Fournier a été arrêté le 13 décembre dernier à Alma, après être passé près de percuter une voiture de patrouille de la Sûreté du Québec.

Selon la procureure de la Couronne, son véhicule aurait dévié de sa voie pour se retrouver en sens inverse. Les policiers qui arrivaient en sens contraire ont été forcés de faire une manœuvre d'évitement pour empêcher une collision frontale. Ils ont ensuite arrêté le juge, qui avait une bouteille entamée de 1,5 litre de Martini dans sa voiture. Un test d'alcoolémie a révélé un taux deux fois plus élevé que la limite permise soit 160 ml d'alcool par 100 ml de sang.

Yves Fournier a plaidé coupable à cette infraction et a écopé d'une amende de 2000$ et d'une suspension de son permis de conduire.

Expulsion Zenab Mansaré va mieux

La jeune Zenab Mansaré, qui a dû être hospitalisée dimanche après avoir éprouvé un malaise peu avant son expulsion du Canada, va mieux. L'adolescente de 17 ans a eu son congé de l'hôpital dimanche soir et a pu rentrer à LaSalle, où elle habite avec sa mère et ses quatre frères et sœur.

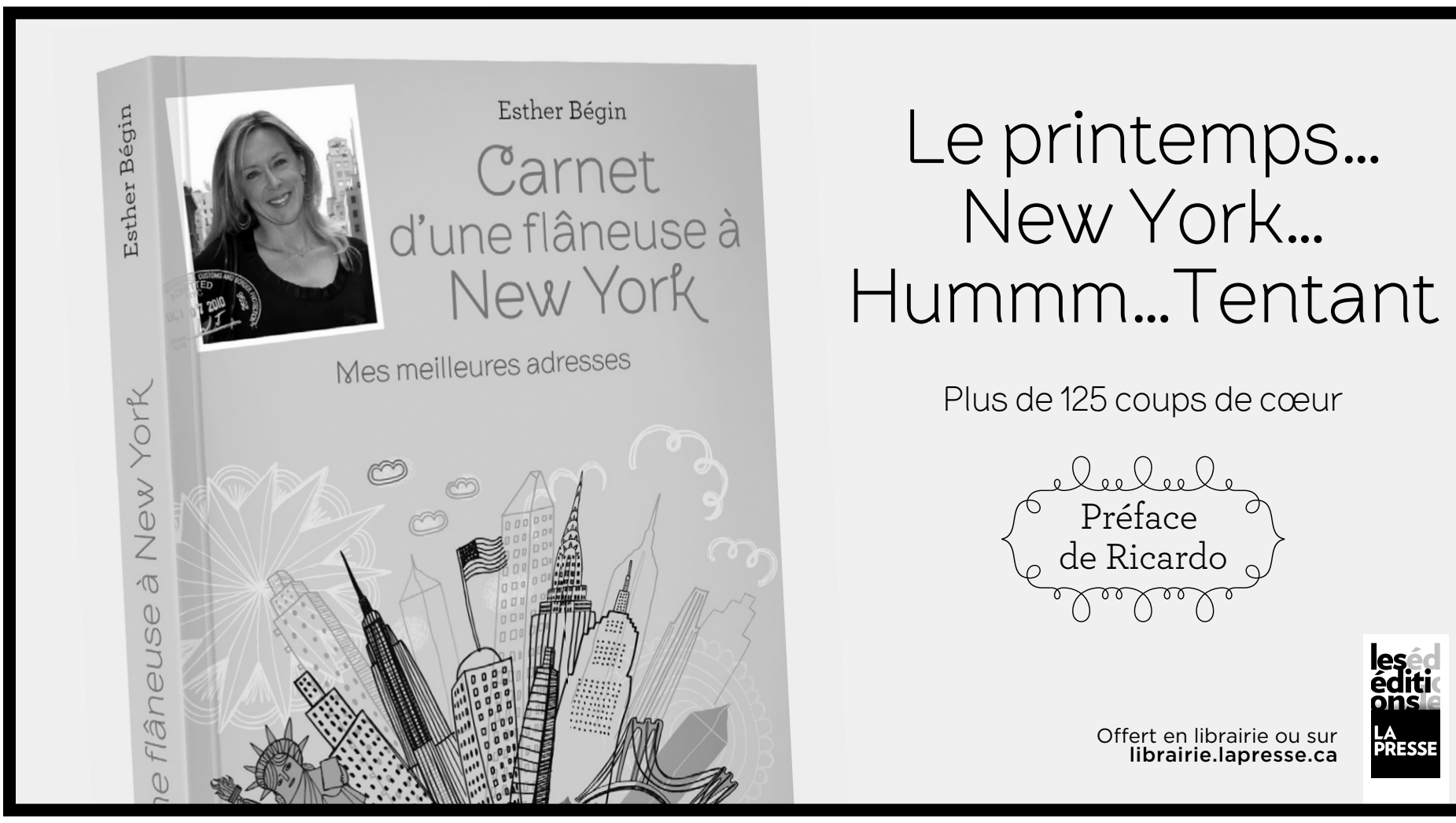
L'avocat de la famille, Me Salif Sangaré, doit se rendre demain aux bureaux d'Immigration Canada et de l'Agence des services frontaliers (ASC). Selon toute vraisemblance, la famille recevra une nouvelle date d'expulsion. L'ASC a indiqué aujourd'hui vouloir « exécuter le renvoi le plus rapidement possible », sans en dire davantage sur le dossier. Selon Me Sangaré, l'expulsion de toute la famille a été annulée non pas en raison du malaise de Zenab Mansaré, mais plutôt parce que l'ASC n'avait pas prévu de titres de transport pour les enfants. Comme l'expulsion de la famille a déjà été annulée deux fois en raison de malaises subis par des membres de la famille, des mesures particulières pourraient être prises. Dimanche, une cinquantaine de personnes, principalement des membres de la communauté guinéenne de Montréal, s'étaient rendus à l'aéroport Montréal-Trudeau pour protester contre le renvoi des Mansaré.

La famille a reçu plusieurs appuis hier, notamment du député libéral Denis Coderre, qui sur Twitter, a demandé au ministre Vic Toews de délivrer un permis pour que la famille puisse demeurer au Canada. « Rien ne justifie le renvoi », a estimé l'élu.

— Pierre-André Normandin



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE



ENTREFILETS

Crête de Vimy Cérémonies à Ottawa et en France

Les cérémonies commémoratives du 95e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, moment déterminant de l'histoire militaire du Canada, ont eu lieu hier à Ottawa mais aussi en France, en présence là-bas du gouverneur général, David Johnston.

Pendant la Première Guerre mondiale, les militaires canadiens ont pris d'assaut la crête de Vimy, dans le Pas-de-Calais, et l'ont reprise des mains de l'armée allemande, mais au prix de près de 3600 morts.

M. Johnston a visité hier les champs de bataille, le monument de Beaumont-Hamel, qui commémore les Terre-Neuviens qui ont pris part à la Première Guerre mondiale, ainsi qu'Ypres, une ville belge médiévale qui a joué un rôle important pour les Alliés durant la guerre de 1914-1918. — La Presse Canadienne

Nucléaire Pyongyang s'active

Des images satellites récentes démontrent que la Corée du Nord creuse un nouveau tunnel souterrain, en préparation d'un troisième essai nucléaire, d'après des responsables des renseignements sud-coréens. L'excavation sur le site Punggye-ri, dans le nord-est du pays, où des essais nucléaires ont été menés en 2006 et 2009, constitue les dernières étapes avant le test, d'après un rapport des services de renseignements.
— Associated Press



PHOTO CUBADEBATE/ASSOCIATED PRESS

Sables bitumineux Castro critique Harper

L'ancien président cubain Fidel Castro affirme que le premier ministre Stephen Harper et son gouvernement causent du tort à l'environnement en permettant l'exploitation des sables bitumineux en Alberta.

Le père de la révolution communiste survenue à Cuba il y a plus d'un demi-siècle a fait ce commentaire dans un essai de 1200 mots sur les affaires de l'hémisphère, publié le week-end dernier.

L'octogénaire a cédé le pouvoir à son frère Raul il y a quatre ans, mais continue de partager régulièrement son point de vue sur l'état du monde dans des textes mis en ligne sur le site web du gouvernement cubain.

Dans son dernier message, intitulé « Les illusions de Stephen Harper », Fidel Castro soutient que les États-Unis forcent le Canada à produire du pétrole, une activité qui cause des dommages irréparables à l'environnement.

Il accuse aussi les sociétés minières canadiennes de faire du mal à des millions de personnes en Amérique latine.
— La Presse Canadienne

Codéine Danger pour les jeunes enfants

Il serait préférable d'éviter de prescrire des antidouleurs à base de codéine aux jeunes enfants qui viennent de subir une intervention chirurgicale, selon une étude publiée hier dans la revue spécialisée *Pediatrics*.

L'étude cite le cas de trois enfants dont la vie a été menacée en raison de ces médicaments antidouleur prescrits à la suite d'opérations à l'oreille, au cou et à la gorge.

Les trois sujets, deux Canadiens et un Américain, ont été victimes d'une surdose de morphine. Leur corps aurait absorbé la codéine rapidement pour ensuite la transformer en morphine, à un taux dangereux pour leur santé.

L'identité des trois enfants, âgés de 3 à 5 ans, n'a pas été révélée, mais l'étude indique que des coroners se sont penchés sur les événements survenus en 2010 et en 2011, en Ontario ainsi que dans le sud des États-Unis.

Le Dr Gideon Koren, de l'Hôpital pour enfants malades de Toronto, a indiqué qu'il était préférable de soulager la douleur des jeunes enfants avec de l'ibuprofène (Advil et Motrin) ou de l'acétaminophène (Tylenol) plutôt que de prescrire des médicaments à base de codéine.
— La Presse Canadienne



PHOTO ANDREW YATES, AGENCE FRANCE-PRESSE

Jubilé 2 millions de dollars convoités

Le ministère du Patrimoine a été inondé de demandes de subventions pour souligner le 60e anniversaire de l'accession au trône de la reine Élisabeth II.

Les entreprises, les écoles, les municipalités et les groupes communautaires souhaitant organiser leur propre fête pour souligner le jubilé de diamant peuvent présenter une demande afin de toucher leur part du fonds de 2 millions réservé par le gouvernement fédéral pour l'occasion. Dès l'automne dernier, Ottawa avait déjà plus de propositions qu'il ne pouvait en financer; 78 provenaient de l'Ontario, 50 des provinces de l'Atlantique, 49 de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Yukon, et 39 de la Saskatchewan, du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Seulement 16 demandes provenaient du Québec.
— La Presse Canadienne

LE GRAND MÉNAGE
Évènement service printanier

PNEUS
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
PERSONNE NE VEND DE PNEUS À MEILLEUR PRIX††
REMISES POSTALES DU FABRICANT DE PNEUS POUVANT ATTEINDRE‡‡ 120$
POUR UN TEMPS LIMITÉ, RABAIS ALLANT JUSQU'À 100$ PAR ENSEMBLE DE 4 PNEUS† POUR LA PLUPART DES MARQUES.

PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT® INCLUANT L'INSTALLATION
La Protection Ford†
UN RENOUVEAU POUR VOS FREINS. GRÂCE À LA PROTECTION FORD, CE POURRAIT BIEN ÊTRE LA DERNIÈRE FOIS QUE VOUS AYEZ À ACHETER DES PLAQUETTES OU DES SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT®, TANT QUE VOUS POSSÉDEZ VOTRE VÉHICULE.▲
POUR SEULEMENT 149,99$**

LE PLAN‡
C'EST BIEN PLUS QUE DE L'HUILE* ET UN FILTRE.
• Des techniciens certifiés de Ford utilisant des pièces certifiées Ford
• La vérification des courroies, des liquides et des pneus ne va pas sans une inspection jusqu'à 83 points.*
• Entretenir régulièrement votre véhicule avec « le Plan » pourrait vous faire économiser jusqu'à 350$ de carburant par année.◊
59,99 $‡

L'évènement « Grand Ménage » se poursuit jusqu'au 30 avril 2012.



Confiez votre Ford aux techniciens certifiés Ford; ils savent exactement ce dont votre véhicule a besoin.



Faites confiance aux experts qui connaissent votre véhicule Ford de fond en comble : les techniciens certifiés de Ford.
Pour obtenir plus de détails sur nos offres, consultez votre conseiller technique ou notre site Web.

Ford
Service

Les offres pièces et service se terminent le 30 avril 2012. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables et droits provinciaux exigibles sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Offre en vigueur chez les concessionnaires participants seulement. ‡ S'applique aux véhicules à roues arrière simples seulement. Les versions équipées d'un moteur diesel ne sont pas admissibles. * Jusqu'à 5 litres d'huile. Cette offre ne s'applique pas aux moteurs diesel. ◊ Ce montant est établi pour une Ford Fusion équipée d'un moteur V6 et d'une boîte automatique, dont la cote de consommation mixte en ville et sur route est de 10 L/100 km (après mise au point), selon un kilométrage annuel de 24 000 km et un coût de 1,02 $ le litre d'essence. La réduction de la consommation de carburant et le taux de réduction des émissions dépendent du modèle, de l'année-modèle et de l'état du véhicule. †† Pour pouvoir profiter du prix annoncé par un concurrent : (i) les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant; (ii) le client doit présenter l'annonce du concurrent (comportant le prix inférieur), laquelle doit avoir été imprimée dans les 30 jours précédant le solde; et (iii) les pneus achetés doivent présenter les mêmes caractéristiques (marque, flancs,indices de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concurrent. Offre valable uniquement chez les concessionnaires Ford participants. Cette offre se limite au coût des pneus et exclut la main-d'œuvre, les tiges de soupapes, l'installation, l'équilibrage, les droits environnementaux sur les pneus neufs et les taxes applicables. Cette offre ne s'applique pas aux prix annoncés à l'extérieur du Canada, dans eBay, ni ceux offerts par des grossistes de pneus (y compris Costco) et des cybercommerçants de pneus, dans le cadre de commandes spéciales, de fermeture, ou de liquidations pour abandon de produit ou autres raisons. Cette offre, d'une durée limitée, peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. ‡‡ Les remises offertes sont des remises postales du fabricant de pneus. Les fabricants Goodyear, Michelin, Bridgestone (par l'entremise d'une carte prépayée AMEX), Dunlop, BF Goodrich, Continental, Pirelli et Yokohama offrent ces remises. Les offres s'appliquent aux ensembles de 4 pneus admissibles, achetés et installés dans les établissements participants durant les périodes de promotion respectives pour chaque marque de pneus. Cette offre se limite au coût des pneus et exclut la main-d'œuvre, les tiges de soupapes, l'installation, l'équilibrage, les droits environnementaux sur les pneus neufs et les taxes applicables. Le montant des remises ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'expiration varient selon le fabricant de pneus. Il incombe au client de soumettre par la poste, au fabricant de pneus concerné, les formulaires et la preuve d'achat exigés dans une enveloppe suffisamment affranchie avant la date limite établie pour l'offre de remise. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails et les formulaires de demande. † Offre applicable à la plupart des marques de pneus vendus dans les établissements participants seulement pour une durée limitée. Les remises de prix varient comme suit : 7 $ sur les jantes de 12 et 14 po – 10 $ sur les jantes de 15 et 16 po – 12,50 $ sur les jantes de 17 po – 15 $ sur les jantes de 18 et 20 po – 20 $ sur les jantes de 21 po – 25 $ sur les jantes de 22 po et plus. Tous les détails chez votre concessionnaire. ▲ La protection Ford n'est offert que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft®, Ford ou approuvée par Ford résultant d'un vice de matériau ou de fabrication, d'usure ou de corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d'oeuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première éventualité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. ** Les plaquettes ou segments de freins de secours sont exclus. L'usinage ou le remplacement des disques et tambours peut être effectué moyennant des frais supplémentaires. © Ford du Canada Limitée 2012. Tous droits réservés.

MONDE

SYRIE

Le conflit déborde les frontières

MEHMET GUZEL ET ZEÏNA KARAM
ASSOCIATED PRESS

KILIS, Turquie — Le conflit sanglant en Syrie a débordé hier aux frontières du pays, avec la mort d'un caméraman au Liban et cinq blessés dans un camp de réfugiés en Turquie, touchés par des tirs en provenance du territoire syrien voisin.

Ces nouvelles violences sont survenues à la veille de la date prévue pour la mise en œuvre du plan Annan de sortie de crise en Syrie. Aujourd'hui, ce programme semble presque enterré par le revirement du régime syrien, qui a annoncé dès dimanche son refus de retirer ses forces déployées dans les centres urbains sans garanties écrites de l'insurrection.

L'Armée syrienne libre (ALS) a immédiatement rejeté cette exigence.

Dans le nord du Liban, un journaliste libanais a été tué hier par des tirs en provenance de la localité syrienne d'Armouta, de l'autre côté de la frontière, selon des responsables des services de sécurité.

Ali Shabaan, caméraman de la chaîne de télévision Al Jadid, a été tué d'une balle dans la poitrine pendant qu'il filmait dans le secteur de Wadi Khaled, dans le nord du pays. Le journaliste de 32 ans est mort lors de son transport à l'hôpital.

D'après son confrère, le reporter Hussein Khreis, l'équipe de tournage a été prise sous des tirs nourris provenant de tous les côtés.

« Ça tombait comme la pluie, a-t-il raconté. Ali Shabaan a été touché à l'intérieur d'une voiture, complètement détruite par les balles. »

Plus tôt hier, des tirs des forces syriennes ont fait cinq blessés dans un camp de réfugiés à Kilis, dans le sud-ouest de la Turquie. D'après les autorités locales, les cinq blessés sont trois Syriens, un policier et un traducteur turcs. Un responsable du gouvernement turc a précisé qu'Ankara a immédiatement convoqué le chargé d'affaires syrien et exigé l'arrêt des tirs.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme établi à Londres, qui cite des sources sur le terrain, les accrochages ont débuté avant l'aube quand des insurgés ont attaqué des soldats syriens près de la frontière turque et tué six militaires. Les forces syriennes se sont lancées à la poursuite d'insurgés blessés qui se sont enfuis vers le camp de Kilis, en territoire turc, ajoute l'OSDL.



PHOTO HASAN OZKAL, REUTERS
Un homme blessé dans un camp de réfugiés par des tirs en provenance de la Syrie est transporté vers un hôpital de la ville de Kilis, en Turquie.

« Ça tombait comme la pluie. [Le cameraman d'Al Jadid] a été touché à l'intérieur d'une voiture, complètement détruite par les balles. »
— Hussein Khreis, reporter

C'est la première attaque de ce type depuis que des milliers de réfugiés turcs ont commencé à affluer en Turquie, l'été dernier. D'après des estimations d'Ankara, quelque 24 000 réfugiés, dont plusieurs centaines de déserteurs de l'armée syrienne, se trouvent aujourd'hui en Turquie.

L'émissaire des Nations unies (ONU) et de la Ligue arabe pour la Syrie, Kofi Annan, doit se rendre cet après-midi dans un des camps de réfugiés de la province de Hatay, près de la Syrie, selon le ministère turc des Affaires étrangères.

« La visite d'une heure d'Annan est cruciale, il se rendra lui-même compte de la situation », a dit le vice-ministre des Affaires étrangères, Naci Koru. Quant au plan de sortie de crise de M. Annan, il apparaît désormais nul et non avenu en raison de l'attitude de Damas, a observé M. Koru.

Ce plan prévoyait notamment un cessez-le-feu des forces syriennes et leur retrait des centres urbains, une trêve de tous les combats deux heures par jour pour évacuer les blessés et fournir une aide humanitaire, ainsi que l'ouverture de pourparlers entre toutes les parties pour chercher une solution politique.

Le texte, initialement accepté par Damas, est resté lettre morte, et le régime a au contraire amplifié ses offensives et la répression qui ont fait plus de 9000 morts en un an, selon les estimations de l'ONU. Damas, depuis dimanche, réclame des insurgés – qualifiés de « groupes terroristes armés » – des « garanties écrites de ce qu'ils sont prêts à déposer les armes et cesser les violences sous toutes ses formes ».

S'ils se disent prêts à accepter le plan Annan, les insurgés de l'Armée syrienne libre (ASL) ont refusé catégoriquement les exigences de Damas. Ils ne reconnaissent pas le régime du président Bachar al-Assad et n'ont dès lors aucune garantie à lui fournir, a fait valoir le commandant de l'ASL, le colonel Riad al-Asaad.

PROGRAMME ÉDUCATIF

Desjardins LA PRESSE



ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE — SUGGESTION D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE — ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

Enseignants et parents d'élèves du secondaire, chaque mardi, La Presse publie une activité pédagogique à faire en classe ou à la maison.

Cette semaine :
MODERNISEZ LA LETTRE D'OPINION

Français : écrire des textes variés (argumentatif) en tenant compte de la situation de communication

En individuel ou en équipe de deux

1. Visitez avec les élèves la nouvelle section Débats de lapresse.ca (lapresse.ca/debats).
2. Animez une courte discussion en classe sur le débat du jour, pour permettre aux élèves de se forger une opinion sur le sujet ou de nuancer et d'enrichir celle-ci.
3. Lisez avec eux les règles du débat, puis quelques lettres publiées et commentez-les. Appuyez sur la force des arguments et la clarté du message.
4. Demandez-leur de rédiger le texte d'opinion qu'ils aimeraient publier. Faites une mise en commun des textes AVANT que les élèves les mettent en ligne.
5. Donnez une rétroaction orale à chacun pour qu'il puisse parfaire son texte.

Pour aller plus loin

- Créez une page Débats sur le site Web de votre école et formez un comité d'élèves pour décider des sujets à aborder. Demandez à chaque élève de publier au moins une ou deux opinions par étape.

Cette activité pédagogique a été conçue par Marie Clark, rédactrice professionnelle, écrivaine et pédagogue.

Pour communiquer avec nous :
programmedesjardins@lapresse.ca

Minnesota Fusillade dans une garderie

Trois adultes ont été tués dans une résidence abritant une garderie en milieu familial d'une banlieue de Minneapolis, tôt hier, et un collège situé à proximité a dû être sécurisé pendant que la police recherchait un suspect qui s'était enfui à vélo.

Les autorités policières ont révélé peu d'informations au sujet de ces assassinats survenus à Brooklyn Park. L'inspecteur Todd Milburn a indiqué que personne d'autre n'avait été blessé, mais n'a pas voulu dire si des enfants étaient présents lors du drame, survenu vers 6 h 30.

Quelques heures après l'attentat, une camionnette d'un laboratoire judiciaire du comté de Hennepin était garée à l'extérieur de la maison, située dans cette banlieue de classe moyenne. Hakeem Hughes, étudiant de 18 ans vivant non loin de la garderie, dit avoir entendu des cris provenant de la maison, mais ajouté qu'il n'y avait pas porté trop grande attention parce que des enfants jouaient dehors. Lorsqu'il est sorti pour rejoindre l'autobus devant le transporter à l'école, il a reçu l'ordre des policiers de retourner à l'intérieur.
— Associated Press

Oklahoma Les deux suspects auraient avoué

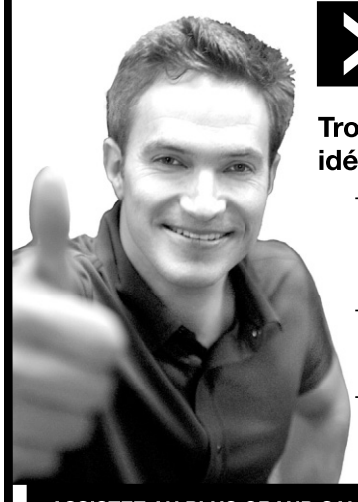
Des documents de source policière déposés en cour indiquent que les deux hommes arrêtés en lien avec une tuerie qui a terrorisé la communauté noire de Tulsa, dans l'État de l'Oklahoma, ont avoué leurs crimes.

Une déclaration sous serment produite hier soutient que Jake England, 19 ans, a reconnu avoir tiré en direction de trois personnes et qu'Alvin Watts, 32 ans, a fait de même vers deux autres personnes. England et Watts ont comparu pour la première fois, hier, par l'entremise d'un téléviseur en circuit fermé alors qu'ils se trouvaient derrière les barreaux.

La tuerie a fait trois victimes et blessé sérieusement deux autres personnes. La police croit que Watts est le responsable de deux des trois meurtres. Les autorités policières avaient précisé que les suspects étaient blancs tandis que les cinq victimes des fusillades survenues vendredi étaient noires.
– Associated Press

DEVENEZ CHEF DE VOTRE D'ENTREPRISE !

SALON NATIONAL de la FRANCHISE et des OCCASIONS D'AFFAIRES



14 ET 15 AVRIL
PALAIS DES CONGRÈS

Trouvez l'entreprise idéale pour vous !

- Retrouvez-vous face à face avec des entreprises couronnées de succès à la recherche de franchisés et distributeurs !
- Entreprises à plein temps et temps partiel disponibles, en plus des Maîtres Franchises pour tout le Québec.
- Participez à nos conférences pour conseils indispensables, C'EST GRATUIT !

ASSISTEZ AU PLUS GRAND SALON DE LA FRANCHISE AU QUÉBEC !
16e ANNUEL
POUR PLUS D'INFORMATION, VISITEZ :
www.salondelafranchise.ca

201, avenue Viger Ouest · samedi et dimanche 11 h - 17 h
Admission : 10 $ · Pour de l'info, composez le 1-800-891-4859 poste 501

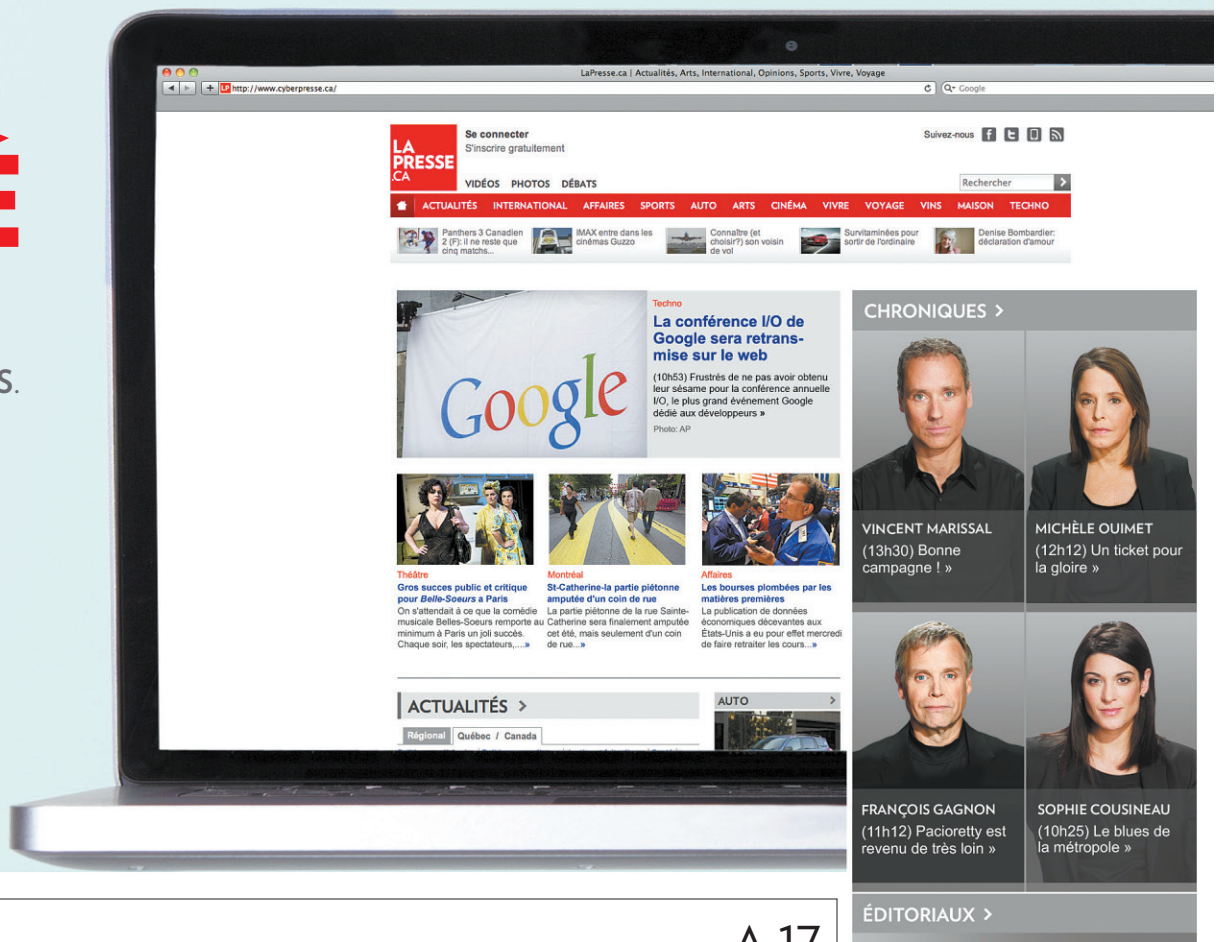
LE DÉBAT EST LANCÉ

Éditorialistes, caricaturistes, chroniqueurs, blogueurs et lecteurs sont maintenant tous réunis dans notre toute nouvelle section **DÉBATS**.

La place des débats de société.

LA PRESSE .CA

COMME VOUS L'AIMEZ



NORD DU MALI

Les indépendantistes touareg crient victoire

Les Touareg ont conquis tout le nord du Mali. Au cœur de cette conquête : le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) qui contrôle un territoire de plus de 800 000 kilomètres carrés. Notre collaborateur au Mali dresse le portrait de ces rebelles aux visages discordants.



PHOTO PIERRE VERDY, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Mouvement national de libération de l'Azawad a déclaré, un peu prématurément, l'indépendance de cette région du nord du Mali, vendredi dernier.

MARC-ANDRÉ BOISVERT
COLLABORATION SPÉCIALE

BAMAKO — « Nous proclamons solennellement l'indépendance de l'Azawad », a lancé pompeusement Mossa Ag Attaher, porte-parole du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) sur les ondes de la chaîne française France 24, vendredi dernier.

Cette déclaration précipitée, condamnée unanimement par la communauté internationale, met fin à deux mois de combats qui se sont soldés par une armée malienne en déroute, paniquée devant les rebelles.

Profitant du coup d'État du 21 mars dernier fomenté par des mutins exigeant plus de moyens pour combattre et paralysant le haut commandement de l'armée, le MNLA contre-attaque. Comme un jeu de cartes, toutes les grandes villes du Nord tombent en 48 heures: Tombouctou, Gao, Kidal.

Pourtant, avant le 17 janvier dernier, personne ne connaissait ce groupe armé qui revendiquait l'attaque du petit camp militaire de Ménaka.

Pas une première

Ce n'est pas la première fois que le Mali fait face à une rébellion des Touareg depuis son indépendance de la France, en 1960. Mais c'est la première fois qu'une rébellion touareg exige l'indépendance. C'est aussi la première fois que les rebelles réussissent militairement à contrôler l'Azawad, une région qui touche tout le nord du Mali.

Le 5 avril dernier, le MNLA a décrété la fin des combats et dit contrôler tout le Nord. Le lendemain, le mouvement a fait une déclaration précipitée et unilatérale d'indépendance, un appel rejeté par la communauté internationale.

« Le MNLA, c'est le regroupement de plusieurs mouvements hétéroclites et disparates dont les objectifs n'étaient pas les mêmes au départ, » souligne Naffit Keita, professeur d'anthropologie à l'Université de Bamako et spécialiste des Touareg.

« Le MNLA est le regroupement de plusieurs mouvements hétéroclites et disparates… »
— Naffit Keita, professeur à l'Université de Mamako

Depuis le cessez-le-feu, l'apparence d'unité disparaît et cinq mouvements se dessinent. Le MNLA reste le courant principal. À l'automne dernier, plusieurs combattants touareg qui avaient intégré l'armée libyenne et qui défendaient Mouammar Kadhafi sont revenus au Mali bien armés. Du coup, leur leader, Ag Mohamed Najem, parent du leader historique touareg Ibrahim Ag Bahanga, a lancé l'offensive au nom du MNLA.

« Depuis la mort de Bahanga, en août dernier, ses anciens supplétifs libyens parlaient de prendre les armes. Tout le monde savait que quelque chose se passait », explique le professeur Keita. Les héritiers de Bahanga n'ont cependant jamais flirté avec le salafisme.

Factions salafistes

C'est le 1er avril dernier que le groupe salafiste Ansar Dine, « partisans de la foi » en arabe, s'est manifesté lorsqu'il a pris d'assaut Tombouctou.

Tous ignoraient son existence avant qu'il ne fasse flotter son drapeau noir sur la ville aux 333 saints. « Nous, ce qu'on veut, ce n'est pas l'Azawad, c'est l'islam. On veut pratiquer la sharia dans tout le Mali, », a déclaré un chef militaire anonyme devant des journalistes locaux à Tombouctou.

Ansar Dine a chassé le MLNA hors des enceintes de la ville. Les Tombouctiens ne savent trop comment percevoir ces islamistes proches d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Mohamed, qui préfère taire son nom complet par crainte de représailles, explique cette hésitation. « Les femmes doivent porter le hidjab. Mais Ansar Dine a arrêté les pillards. Le MNLA, lui, y participait. »

Cette faction est dirigée par Iyad Ag Ghaly, autre figure historique. La vie du cinquantenaire est un téléroman: il a combattu au Pakistan, au Liban, en Libye et finalement en Afghanistan où les rumeurs disent qu'il a tronqué ses nuits de whiskey pour celles de prières.Trois autres mouvements seraient aussi derrière la rébellion: le Front de libération national de l'Azawad, dont on sait toujours très peu, AQMI et le Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), groupe dissident d'AQMI.

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se prépare à envoyer 3000 militaires. On prend très au sérieux ces groupes qui pourraient déstabiliser toute la région.



PHOTO AMINE LANDOULSI, ASSOCIATED PRESS

Tunisie Une manifestation durement réprimée

La police a réprimé à coups de matraques et de grenades lacrymogènes, hier, une manifestation organisée à Tunis pour marquer l'anniversaire de la Fête des martyrs, faisant plusieurs blessés, a-t-on constaté sur place. Venus à l'appel de plusieurs associations de la société civile, quelque 2000 manifestants avaient commencé à défiler sur l'avenue Habib-Bourguiba, grande artère de la capitale, interdite récemment à toute manifestation pour cause de troubles à l'ordre public.

Arrivés devant le ministère de l'Intérieur, ils ont été violemment réprimés par les forces de l'ordre. Pourchassés par les policiers antiémeutes, les manifestants ont fui vers les rues avoisinantes.

La journaliste Zohra Abid a affirmé que les membres des forces de l'ordre avaient affiché une agressivité rarement vue. Rues jonchées de pierre, emplies de l'odeur asphyxiante du lacrymogène, voitures de police sillonnant la capitale, l'atmosphère à Tunis ressemblait un peu aux jours de braise du soulèvement populaire qui a causé la chute du régime totalitaire de l'ancien président Zine el Abidine Ben Ali, le 14 janvier 2011. — Agence France-Presse

L'IMPACT DU BUDGET FLAHERTY

LES ORPHELINS DE DROITS ET DÉMOCRATIE

LAURA-JULIE PERREAULT

L'annonce, la semaine dernière, par le gouvernement conservateur de Stephen Harper de la disparition de Droits et Démocratie, organisme parapublic, a entraîné une levée de boucliers au Canada. Nombreux sont ceux qui ont accusé le gouvernement de tuer pour des raisons idéologiques l'organisation créée par Brian Mulroney en 1988.

« La fermeture de Droits et Démocratie était dans les boîtes des conservateurs depuis 2002. Plusieurs le trouvaient trop progressiste », déplore Jean-Louis Roy, qui a été président de l'organisme de 2002 à 2008. Cette création de l'État, qui en restait indépendante, a joué selon lui un rôle unique pendant un quart de siècle.

« C'était une fierté pour le Canada. Cette organisation parapublique se conduisait souvent comme une organisation non gouvernementale et portait sur la place publique des débats qui ne s'y seraient pas retrouvés », rappelle pour sa part François Audet, directeur de l'Observatoire canadien sur les crises et l'aide humanitaire.

Parmi les grandes batailles menées par Droits et Démocratie, on trouve notamment la création de la Cour pénale internationale, la reconnaissance des violences sexuelles comme crimes contre l'humanité et la promotion de la démocratie dans certains des pays les plus fermés du monde.

La mort de l'organisme, qui disposait d'un budget annuel de quelque 10 millions de dollars et qui finançait des projets dans 13 pays, a des conséquences ici comme en Birmanie, en Haïti et dans les territoires palestiniens. Nos correspondants font le point.

HAÏTI

Des jeunes de la rue laissés à eux-mêmes

ÉTIENNE CÔTÉ-PALUCK
COLLABORATION SPÉCIALE

PORT-AU-PRINCE — « C'est confirmé ? Quelle horreur ! » La protectrice du citoyen, Florence Elie, n'avait pas voulu croire les premières rumeurs qui circulaient. La fermeture du bureau de Droits et Démocratie en Haïti la laisse pantoise, comme tous les partenaires de l'organisme, qui appuyait jusqu'à mercredi dernier des programmes de promotion des pratiques démocratiques dans le pays.

Trouver un autre bailleur de fonds avant le mois de juin tiendrait du miracle. Florence Elie voulait former des centaines d'adolescents à l'engagement citoyen, à la musique et aux sports dans un camp d'été pour les jeunes de la rue et les plus défavorisés du quartier de Cité Soleil. En novembre et décembre derniers, un camp similaire avait été organisé au même endroit. L'été prochain, c'est une « masse d'enfants » qui ne pourront pas être de la partie, s'inquiète-t-elle, et le risque est grand qu'ils se retrouvent plutôt dans des gangs criminels.

« Est-ce que je dois continuer à travailler quand même ? », demande un employé haïtien de Droits et Démocratie encore sous le choc. C'est aussi la consternation parmi la dizaine de ses collègues du bureau régional de Port-au-Prince. Ils ont appris la perte de leur emploi par les médias canadiens et québécois.

Dans les prisons pour femmes

« Ce sont les droits de l'homme en Haïti qui en souffriront », déplore le directeur général du Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), visiblement agacé lui aussi. Après de nombreuses collaborations, le dernier partenariat du RNDDH avec Droits et Démocratie prévoit du monitorage dans les prisons pour femmes et adolescentes. L'arrêt subit du programme menace surtout la sécurité des jeunes filles, croit Pierre Espérance.

« Depuis quelques années, le gouvernement canadien néglige les organisations locales en Haïti au profit des grandes organisations internationales, qui ne donnent pas les mêmes résultats », poursuit-il.

Le bureau haïtien de l'organisme canadien avait une réputation « exemplaire », une attitude « respectueuse » de la culture haïtienne et de ses traditions, selon ses principaux partenaires.

« C'est aussi l'expertise de Droits et Démocratie qu'on perd », rappelle Lorraine Mangonès, directrice de Fokal, l'une des plus importantes fondations sociales et culturelles d'Haïti. « L'organisme avait une sensibilité et une intelligence particulières, et aussi un respect profond des Haïtiens. » Quelque 500 jeunes adultes dans six quartiers de Port-au-Prince et huit villes en région participaient à un programme des deux organismes sur les techniques de débat, la défense des droits, le fonctionnement démocratique, l'engagement dans les communautés et la résolution de conflits. Un programme qui ne coûte pas très cher, de l'aveu de Mangonès, mais dont l'effet est multiplicateur dans toutes les communautés ainsi que dans l'entourage de ces jeunes.



PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

GAZA

Dans l'œil du cyclone

JANIE GOSSELIN

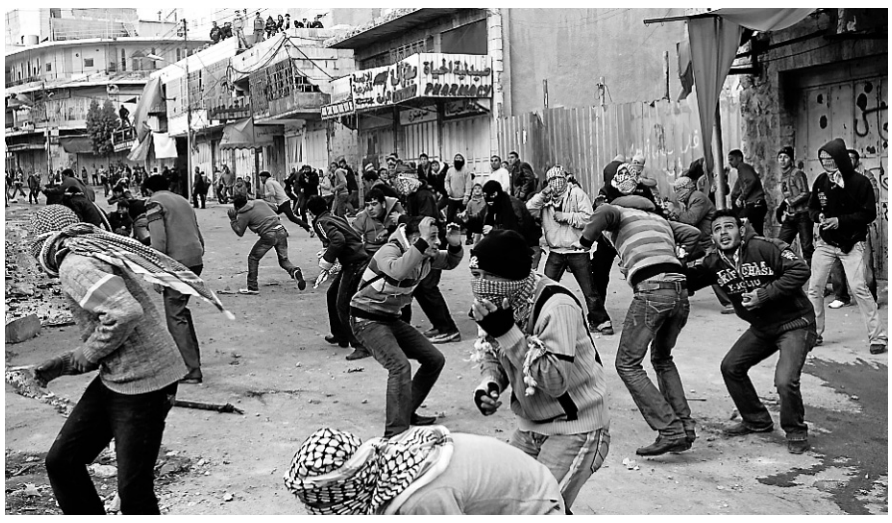


PHOTO ARCHIVES REUTERS

JÉRUSALEM — Le directeur d'Al Haq, en Cisjordanie, déplore la fermeture de Droits et Démocratie, mais il n'est pas surpris. « C'est clair que la raison est politique », dit-il, en soulignant le travail « bon et actif » de l'organisme.

Al Haq s'est retrouvé au cœur de la controverse qui a sonné le début des problèmes à Droits et Démocratie. En 2009, le directeur de Droits et Démocratie, Rémi Beauregard, a été réprimandé après avoir versé des subventions à trois organismes qui documentent les violations des droits de la personne dans les territoires palestiniens.

À l'époque, la bande de Gaza se relevait d'une opération militaire lancée en décembre 2008 par Israël après une série de tirs de roquettes en provenance du territoire. Dans la foulée, Droits et Démocratie a versé trois subventions de 10 000$ à ces organismes.

Des membres du conseil d'administration de Droits et Démocratie ont jugé « douteux » les organismes bénéficiaires, Al Haq en Cisjordanie, B'Tselem en Israël et Al Mezan dans la bande de Gaza. Ils sont accusés d'avoir un parti pris anti-Israël. Les sommes sont finalement « répudiées».

Les dirigeants de Droits et Démocratie étaient nommés par le gouvernement, mais l'organisme restait indépendant. Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, le choix de personnes proches de la droite et considérées comme pro-Israël a inquiété des membres de l'organisation. Ils ont dénoncé une ingérence politique. Les membres du conseil d'administration au cœur de la controverse ont défendu leur décision en disant que les subventions devaient être justifiables auprès des contribuables.

Des groupes reconnus de défense des droits de l'homme ont défendu publiquement Al Haq, B'Tselem et Al Mezan.

« Si nous critiquons Israël, nous ne sommes pas crédibles ? Nous devenons des terroristes ? C'est ridicule », dit Shawan Jabarin. À la tête d'Al Haq depuis 2006, M. Jabarin était particulièrement visé par les critiques : étudiant, il a été emprisonné pour son appartenance au Front populaire de libération de la Palestine, groupe considéré par Israël et le Canada, notamment, comme terroriste. Depuis 2008, un jugement de la Cour supérieure israélienne lui interdit de voyager puisqu'il est soupçonné d'être toujours membre de l'organisation.

M. Jabarin s'en défend et insiste sur le caractère apolitique d'Al Haq.

La porte-parole de B'Tselem, Sarit Michaeli, et M. Jabarin ont confirmé que les deux organismes ne recevaient pas de dons réguliers de Droits et Démocratie et que toute la controverse a eu finalement très peu d'impact sur leurs activités. Les sommes, provenant d'un budget discrétionnaire et officiellement « répudiées », n'auraient jamais été rendues, selon eux. Il a été impossible de joindre le directeur d'Al Mezan avant de mettre sous presse.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE
RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS
QUE DU TALENT,
DE L'INTELLIGENCE,
MÊME DU GÉNIE,
L'EXCELLENCE
NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes
sur lapresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence AIR CANADA RioTintoAlcan Financière Manuvie
Pour votre avenir

BIRMANIE

Une « indignée » dit merci au Canada

PATRICK ALLEYN
COLLABORATION SPÉCIALE

RANGOUN, Birmanie — **Quand elle a reçu le prix le plus prestigieux de Droits et Démocratie – le prix John-Humphrey–, la Birmane Su Su Nway sortait à peine de prison.**

Par ce prix, attribué en 2006, l'organisme de défense des droits de la personne financé par le gouvernement canadien reconnaissait la justesse du combat de la jeune femme contre le travail forcé en Birmanie. « Cette reconnaissance internationale a été très importante pour moi, dit Su Su Nway. Quand j'aide des paysans à résoudre des cas d'abus, le gouvernement me respecte. »

Récemment, Su Su Nway a réussi, avec les avocats de la LND, parti de l'opposante historique Aung San Suu Kyi, à faire annuler la vente d'un bassin de pisciculture à un riche promoteur. Plusieurs villageois en dépendaient pour leur subsistance.

En 2005, elle avait été la première Birmane à poursuivre en justice un gouvernement local avec succès dans une cause de travail forcé. Elle faisait partie d'un groupe de villageois contraints de construire une route.

Su Su Nway est désolée d'apprendre que le gouvernement canadien a aboli Droits et Démocratie. Elle respecte cependant la décision prise par un gouvernement élu démocratiquement.

Voyage au Canada

La militante de 40 ans a discuté pendant une heure avec le ministre John Baird au cours de sa récente visite en Birmanie. Elle devait en principe venir au Canada à l'invitation de Droits et Démocratie, en septembre prochain, pour une tournée pancanadienne de sensibilisation avec le leader du mouvement étudiant de 1988, Min Ko Naing, lui aussi lauréat du prix John-Humphrey (1999). On ignore si le voyage aura lieu.

Su Su Nway n'avait jamais pu venir au Canada à cause de ses séjours répétés en prison et parce qu'elle craignait de ne plus pouvoir rentrer dans son pays par la suite. « Si je peux enfin me rendre au Canada, j'aimerais remercier les Canadiens pour leur soutien à des gens qui, comme moi, luttent dans des pays où les lois ne protègent pas les citoyens », dit-elle.

Su Su Nway a été la première Birmane à poursuivre en justice un gouvernement local avec succès dans une cause de travail forcé. Elle faisait partie d'un groupe de villageois contraints de construire une route.

Avec Aung San Suu Kyi

En 2007, elle a été incarcérée pendant la « révolution de safran » menée par les moines bouddhistes. Elle n'a été relâchée qu'en octobre 2011, à la faveur d'une amnistie accordée à des prisonniers politiques par le nouveau président réformateur issu de la junte, Thein Sein.

Sitôt libérée, elle a cogné aux portes des villages de Kawhmu, dont elle est originaire, pour promouvoir la candidature d'Aung San Suu Kyi aux élections partielles du 1er avril.

« Je suis si heureuse de notre victoire », lance-t-elle, de retour à la campagne pour défendre les paysans expropriés.

Droits et Démocratie avait désigné la Birmanie comme un lieu d'intervention prioritaire. Le Centre a notamment soutenu des journalistes et vidéastes clandestins de la Democratic Voice of Burma (DVB) et mené des campagnes pour demander au gouvernement canadien d'imposer des sanctions économiques au régime militaire birman.



PHOTO SOE ZEYA TUN, REUTERS

Su Su Nway, qui a été incarcérée en 2007 pendant la « révolution de safran », n'a été relâchée qu'en octobre 2011, à la faveur de l'amnistie accordée à des prisonniers politiques par le nouveau président réformateur issu de la junte, Thein Sein.

Les nouveaux amis d'Ottawa



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Le 4 mars dernier, la ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, a assisté à un congrès de l'Association des prospecteurs et des promoteurs du Canada, qui regroupe la fine fleur de l'industrie d'extraction canadienne.

S'adressant aux congressistes, elle s'est réjouie de constater à quel point son ministère et les sociétés minières poursuivent, au fond, les mêmes objectifs. Les mines sont un « stimulant économique [...], une des pierres d'assise des civilisations » dans les pays dont elles creusent le sol, a-t-elle dit, en citant une publication du secteur minier.

Cette vision des choses correspond tellement à la sienne que Mme Oda a eu, dit-elle, l'impression de lire un magazine de coopération internationale. « Merci d'être devenus mes meilleurs nouveaux amis », a-t-elle lancé aux représentants des mines, avant de prendre congé.

Vraiment ? Les mines forment la pierre d'assise des civilisations ? Parlez-en aux Congolais, qui paient en guerres le prix du cobalt et du cuivre dont regorge leur sous-sol.

Bon, d'accord. Les sociétés minières ne sont pas toutes des prédatrices sanguinaires. Mais leur présence est loin de faire fleurir automatiquement l'économie des pays dont elles exploitent les ressources. Et elles ont une fâcheuse tendance à générer des tensions là où elles passent.

Depuis quelques années, l'industrie minière tente de se montrer socialement plus responsable. C'est très bien. Mais son but premier, c'est encore de maximiser ses profits. Dans une démarche controversée, Mme Oda veut dorénavant associer l'ACDI à des projets de « responsabilisation sociale » des mines.

Le sujet reste ouvert au débat. Mais la déclaration d'amour de Bev Oda nous amène dans une autre dimension. Est-elle ministre de la Coopération internationale ou de l'Industrie minière ? Pincez-moi, quelqu'un...

La ministre Oda a bien le droit de jouer avec de nouveaux amis. Mais regardons un peu ceux qu'elle laisse dorénavant poireauter au fond de la cour. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a remué ciel et terre pour pouvoir la rencontrer. Systématiquement, elle s'est fait dire non.

Le gouvernement conservateur, qui est en train de transformer radicalement l'aide internationale et les pratiques de l'ACDI, ne daigne même pas discuter avec ceux que cela concerne au premier chef. C'est la politique de la porte fermée.

Le virage dans l'aide internationale n'est qu'un signe d'un chambardement plus vaste, qui touche tout le rayonnement du Canada à l'étranger.

Et s'il n'y avait que ça. Mais le virage dans l'aide internationale n'est qu'un signe d'un chambardement plus vaste, qui touche tout le rayonnement du Canada à l'étranger. Autre signe: la fermeture de Droits et Démocratie, qui a joué un rôle crucial dans de nombreux pays, comme en témoignent éloquemment les articles publiés dans ces pages.

Parallèlement, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, annonce la création d'un Bureau des libertés religieuses, dont on ne sait pas grand-chose sauf qu'il doit défendre les libertés religieuses là où elles sont menacées. Calqué sur un bureau semblable rattaché au secrétariat d'État américain, l'organisme a démarré dans la confusion. Dans ses premières rencontres avec des représentants religieux, le ministre a oublié d'inviter des leaders de quelques confessions importantes, dont... l'islam.

Le Bureau défendra-t-il toutes les religions opprimées ? Ou seulement certaines ? Le cafouillage de départ laisse planer un doute. Et puis pourquoi les droits religieux seraient-ils plus importants que tous les autres droits – avec lesquels ils entrent parfois en collision ?

Autre nouveauté: le dernier budget fédéral accorde 5 millions de dollars à l'Agence du revenu du Canada pour surveiller les organisations caritatives et s'assurer qu'elles font la charité, pas de la politique. La loi leur permet de consacrer 10 % de leurs ressources à des activités de « plaidoyer ». Ce qui implique les discours critiquant, potentiellement, les décisions fédérales... Le gouvernement Harper veut s'assurer que cette limite soit bien respectée.

Résumons-nous. Ottawa semble décidé à ne plus « jouer » avec les ONG trop militantes à son goût. Il a fermé Droits et Démocratie, passé le budget de plusieurs organismes de coopération internationale à la tronçonneuse et laissé planer la menace sur plusieurs autres – tout en refusant de leur parler.

Parallèlement, les conservateurs « jouent » avec des sociétés minières, confondent coopération internationale et politique industrielle, et érigent les droits religieux au rang de droits plus importants que tous les autres.

Ouf. Et ce n'est qu'un début.

Pour joindre notre chroniqueuse : **agruda@lapresse.ca**

Venezuela
Les droits menacés

Forte criminalité, entraves à la liberté d'expression et « fragilité » du pouvoir judiciaire touchent sérieusement les droits de l'homme au Venezuela, selon la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) dans son rapport annuel 2011. La CIDH, organe de l'Organisation des États américains, fait une fois de plus figurer en 2011 le Venezuela dans la liste des pays où « la jouissance des droits fondamentaux est sérieusement et gravement touchée », aux côtés de Cuba, du Honduras et de la Colombie. Le Venezuela a menacé de quitter la CIDH. — AFP

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du : 2012-04-09
lotoquebec.com
Lotto Poker : 4 ♣ 5 ♣ 7 ♣ 9 ♠ 10 ♢
Banco : 03 04 07 09 10 11 13 14 24 25 27 33 39 43 44 51 56 60 61 67
La Québécoise : 3 097 4 3963
Triplex : 07 13 20 22 36
Astro : Jour 20 - Mois MAI - Année 08 - Signe LION
Extra : 9281940
$100 000 $ PER YEAR FOR LIFE! PAR ANNÉE À VIE!
La liberté de rêver année après année!
À gagner, six gros lots de 100 000 $ par année à vie!
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

VIEUX-QUÉBEC
Couette gourmande
Vivez l'expérience Port-Royal dans une suite De Luxe
à partir de 129$
pour 2 personnes
Incluant le petit-déjeuner Gourmand à la Carte et le stationnement
HÔTEL PORT-ROYAL
1.866.417.2777
www.leportroyal.com

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

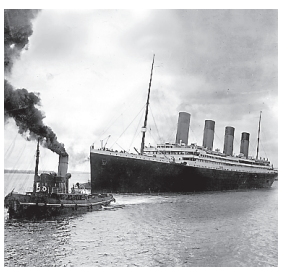
ÉDITORIAUX

Le naufrage



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Jusqu'au 14 avril 1912 à 23 h 40, le monde – l'Occident à tout le moins – était convaincu d'être arrivé à l'apogée du progrès. « Tout ce qui était susceptible d'être inventé l'a été », aurait statué, quelques années plus tôt, le directeur du Bureau américain des brevets. En 1889 puis en 1900, les expositions universelles de Paris avaient offert au monde une invraisemblable tour de fer de 324 mètres, un Palais de l'électricité, une Galerie des machines.



Et un trottoir roulant baptisé Rue de l'Avenir…

Comment ne pas croire à un avenir radieux, en effet ? En 1900, on annonçait pour l'an 2000 de telles folies qu'une espérance de vie supérieure à 50 ans, des trains filant à 250 km/h et même la télévision ! Puis, cette nuit-là, à cette heure-là, le *Titanic*, ultime symbole du progrès, heurta un iceberg et sombra en moins de trois heures.

Le navire avait quitté Southampton un 10 avril, il y a exactement un siècle, pour sa première traversée.

■■■

Inutile de revenir sur l'événement lui-même ou sur sa dimension mythique : d'autres s'en chargent.

C'est le coup porté par cette catastrophe à l'idée de progrès qui intéresse. D'autant plus que l'Europe, qui adorait s'autodétruire (une demi-douzaine de conflits majeurs entre 1850 et 1912), allait bientôt se surpasser. Le déclenchement de deux guerres mondiales, l'invention du génocide industriel et la mise au point de toutes les doctrines totalitaires achevèrent d'anéantir les promesses de l'ère du fer et du feu.

Depuis, s'est-on réconcilié avec une conception optimiste du progrès ?

Par périodes, oui. Pendant les Trente Glorieuses, par exemple. Sinon, la mode songée est au catastrophisme. En 2012, on annonce pour 2112 « un grand silence », c'est-à-dire la disparition de l'humanité. C'est ce que rapporte *Le Devoir* après avoir effectué un sondage dont les résultats sont du plus noir pessimisme.

Parler d'avenir consiste dorénavant à dresser la liste des calamités possibles : nous les connaîtrons toutes. Et les pires seront provoquées par l'être humain, qui a échoué, détruit, saboté, et ne pourra que continuer à le faire – c'est ce qu'on raconte aux enfants et ils y croient, bien sûr. La science est discréditée, même si elle a donné 99 % de la connaissance. La technologie de l'ère numérique inspire méfiance et mépris, alors que nous ronronnons dans l'ahurissant confort qu'elle procure. Évoquer le progrès est accueilli par les rires sarcastiques de ceux qui prétendent savoir où on va, alors qu'ils ignorent d'où on vient.

Le naufrage du jour est celui de la foi en l'intelligence de l'Homme, en son jugement et en sa résilience, lesquels ont pourtant maintenu l'espèce à flot depuis 200 000 ans. À la proue d'un *Titanic* contemporain, Rose et Jack ne seraient plus de flamboyants maîtres de l'univers, mais des êtres honteux de leur stupidité et de leur malfaisance.

C'est la pire insulte à ce que nous sommes vraiment.

Les projets d'une génération ?



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Après avoir compulsé les résultats de 695 sondages sur l'avenir politique du Québec, des années 70 à aujourd'hui, les sociologues Claire Durand et François Yale concluent que l'électorat indépendantiste ne se renouvelle pas. Longtemps favorables à plus de 60 % à la souveraineté, aujourd'hui, les Québécois francophones de 18 à 34 ans ne le sont pas plus que leurs aînés (moins de 50 %). Selon Mme Durand, « cela accrédite la thèse voulant que la souveraineté était le projet d'une génération plutôt que le projet des jeunes ».

Malgré l'impopularité du gouvernement Charest et le mécontentement suscité par Stephen Harper, les appuis à la souveraineté restent plafonnés à 40 %.

Au cours des 40 dernières années, l'appui à la séparation du Québec n'a dépassé 50 % que durant de courtes périodes, des sursauts provoqués par l'actualité (Meech, commandites). Or, ces temps-ci, l'impopularité du gouvernement Charest et le mécontentement suscité par Stephen Harper n'ont pas d'effet similaire ; les appuis à la souveraineté restent plafonnés à 40 %.

D'autres signes de la désaffection des Québécois, jeunes et moins jeunes, à l'endroit du projet souverainiste sont apparus au cours des dernières années. Dans un sondage réalisé l'automne dernier par CROP pour le groupe L'Idée fédérale, 71 % des répondants, autant les jeunes que les plus âgés, estimaient que le débat sur la souveraineté du Québec était « dépassé ».

Cela dit, les fédéralistes auraient tort de considérer la stagnation du mouvement séparatiste comme un triomphe. Car si les Québécois francophones, dont les jeunes, ne sont pas enthousiastes à l'égard de l'indépendance, ils ne le sont pas davantage au sujet du projet canadien. Ainsi, dans le même sondage de L'Idée fédérale, seulement 28 % des jeunes Québécois de 18 à 34 ans se sont dits « très fiers » d'être Canadiens (47 % chez les 55 ans et plus), alors que 45 % d'entre eux sont « très fiers » d'être Québécois.

Bien qu'une forte majorité de Québécois continuent de souhaiter que leur spécificité soit explicitement reconnue dans la constitution canadienne, ils ne semblent plus se faire d'illusions à ce sujet. De toute façon, le débat sur la place du Québec au Canada ne leur paraît plus prioritaire. On a même l'impression que le pays lui-même les laisse indifférents, surtout les jeunes. Qu'ils ne voient pas l'utilité de s'y investir.

Il sera intéressant de voir si l'arrivée de Thomas Mulcair à la tête de l'opposition officielle pourra changer cette donne. *La Presse* rapportait hier que les Québécois joueront un rôle de premier plan au cabinet de M. Mulcair. C'est la première fois depuis l'époque de Jean Chrétien que s'installe une sorte de « French Power » au bureau d'un des principaux chefs de parti dans la capitale fédérale. Ce parti plus sensible aux questions québécoises, de surcroît de centre gauche, réussira-t-il à stimuler l'intérêt des jeunes d'ici pour le Canada ? Il faut l'espérer. On s'assurerait ainsi que l'idée d'un Québec jouant un rôle de premier plan dans la fédération ne fasse pas elle aussi long feu.



DROITS RÉSERVÉS/**serge.chapleau@lapresse.ca**

› LAPRESSE.CA/DÉBATS





OPINION

Le texte signé Francine Laplante, « Je suis une croyante *critique* catholique », que nous avons publié samedi, a suscité plusieurs réactions. En voici quelques-unes.

Des fables du premier siècle

Mme Laplante,

Je suis athée. Pourtant, je partage les mêmes valeurs que vous : le respect, le partage, le don de soi, le souci de l'autre, le pardon.

Moi aussi, je rencontre des gens dans mon patelin et dans ma communauté qui me sont sympathiques, humains, généreux, simples et profonds, qu'ils adhèrent à une religion ou non. Moi aussi, je vais en chimiothérapie chaque semaine et je survis à un stade avancé de cancer, mais personne ne vient me frotter d'huile de saint Joseph en espérant me sauver.

Je rêve du jour où on cessera de croire les fables du premier siècle pour se rallier à des valeurs humanistes qui perdurent dans toutes les sociétés à travers les temps. Sans dogme religieux. Et je mourrai heureuse d'avoir été un miracle de la vie, d'avoir été un chaînon de cette magie qu'est l'évolution.

— Brigitte Côté

DES PRINCIPES IMMUABLES

Mme Laplante,

Vous dénoncez le manque de modernité de l'Église. C'est pourtant l'assurance de sa crédibilité et ce qui lui a permis de traverser les âges. En effet, notre Église repose sur des principes immuables et non sur des valeurs sociales qui bougent au rythme instable des différentes modes. Aucun véritable catholique ne pourrait respecter une religion qui appuierait l'immoralité sexuelle ou la culture de la mort d'enfants à naître. Comment pouvez-vous penser une telle chose ? Si vous le croyez, comme vos curés-vedettes, c'est que, malgré votre prétention, vous n'êtes pas catholique, ma pauvre dame, et c'est avec regret que je me dois de vous l'apprendre.



PHOTO PAUL CHIASSON, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Dans sa lettre, Francine Laplante exprime notamment ses réserves envers l'arrivée de Mgr Christian Lépine à la tête de l'archevêché de Montréal.

Je vais à la messe le plus souvent que je le peux. Je n'ai aucunement besoin d'un curé charismatique qui se mêle à la foule ni qu'il ne devienne « mon frère, mon ami ou l'oncle de mes enfants ». Et je ne veux surtout pas qu'il ressemble à Raymond Gravel. Je désire d'un prêtre qu'il célèbre la messe dans la dignité que mérite le sacrifice de Notre Seigneur. J'attends de lui qu'il incarne le message du Christ, qu'il se montre à la hauteur des sacrements de l'Église, qu'il s'habille et se comporte comme un prêtre, qu'il fuie les mondanités et le vedettariat pour m'inspirer l'humilité, l'obéissance et la repentance qui feront de moi un meilleur catholique.

Contrairement à ce que vous dites, c'est une Église respectueuse de sa tradition et noble dans son rituel eucharistique qui a bâti notre pays et non pas celle du discours populiste de curés orgueilleux jouant les stars ou de prêtres libéraux rebelles aux fondements de leur tradition. Ce sont justement ces modernistes insouciants qui ont fait le plus grand tort à leur institution qui souffre, aujourd'hui, de leur manque de rigueur.

— Paul Saccà, Québec

UN SERVITEUR EXEMPLAIRE

Lorsqu'il était curé à ma paroisse, j'ai aimé voir Mgr Christian Lépine, futur archevêque de Montréal, se mêler aux citoyens de Repentigny. J'ai aimé sa simplicité et son accessibilité. Il s'est fait tout à tous. Il fut mon frère, mon ami et l'oncle de mes enfants. J'ai aimé écouter Mgr Lépine transmettre la foi catholique et assumer ses convictions.

Je suis confiante en la capacité de Mgr Lépine d'être l'ambassadeur de Jésus-Christ. Son attitude ne fait qu'augmenter davantage l'envie de la population de renouer avec cette Église qui a servi à construire notre pays tel que nous le connaissons.

Quelle est la qualité de Mgr Christian Lépine ? Il est un serviteur exemplaire.

— Louise Deschênes, Repentigny

DÉBATS

À BIEN Y PENSER

À n'y rien comprendre. Samedi soir, la foule ou le restant de foule du Centre Bell qui ovationne une bande de *losers*, de « pousseux de puck » millionnaires qui leur ont offert une saison de misère. C'est probablement ça, le nivellement par le bas.
— Daniel Fortin, Île-des-Sœurs

TROP DE DIPLÔMES

Au Québec, le diplôme de droit ou de sciences sociales ne génère souvent qu'un haussement d'épaules chez le recruteur



DANIEL GIRARD
L'auteur compte 20 ans de métier comme journaliste et réalisateur à Radio-Canada. Il a obtenu en 2007 une maîtrise en administration publique de l'Université Harvard.

La copine de mon frère me regarda d'un air hébété. Harvard ? Mais combien ça va te coûter ? Le prix, c'est 45 000 $ par année pour la maîtrise à la Harvard Kennedy School. En ajoutant les frais indirects – logement, épicerie, etc. –, la facture s'élève à 70 000 $. Pour étudier au collège, il en coûte 54 500 $ par an, logé et nourri. Le programme généraliste dure quatre ans. Prohibitif ?

Le Québec compte beaucoup d'universités et les règles d'admission varient. Un resserrement s'impose.

Assurément. Malgré tout, les candidats se bousculent aux portes… pour mieux y être refoulés. 34 000 candidatures ont été soumises pour 2012-2013. Le 29 mars, Harvard a envoyé 2000 lettres d'acceptation. Pour chaque candidat qui a reçu une bonne nouvelle, 16 ont été déçus.

Une telle ruée peut surprendre compte tenu de la situation économique aux États-Unis. En 2011, la dette combinée des diplômés américains a dépassé la somme des soldes impayés de cartes de crédit, une première. Harvard en tient compte. Elle fournit de l'aide financière à 6 familles sur 10 et les 20 % dont le revenu ne dépasse pas 65 000 $ ne paieront presque rien.

Pourquoi Harvard ? Le prestige et la tradition d'excellence. Harvard a produit plus d'une quarantaine de Prix Nobel, huit présidents américains – dont Barack Obama, diplômé de la faculté de droit –, deux premiers ministres canadiens, Mackenzie King et Pierre Trudeau, et une multitude d'entrepreneurs à l'origine de Facebook, LinkedIn, Staples… et la liste s'allonge.

Librairies somptueuses, équipement informatique de pointe, 2500 professeurs pour 20 000 élèves, un rapport de 1 pour 8. Harvard est le théâtre d'un enchaînement vertueux. Les meilleurs professeurs veulent y enseigner pour les ressources et la qualité des étudiants. Tout le monde veut se dépasser. La charge de travail est imposante, presque décourageante. C'est voulu. La barre est haute et on s'attend tous à bosser. Les salles de cours sont bondées sur l'heure du midi. Les cours d'abord et le lunch ensuite, si on a le temps.

Un produit endommagé qui coûtera plus cher

L'entrepreneur philanthrope Andrew Carnegie a dit que dans la vie, tout ce qui a de l'importance mérite qu'on lutte pour l'obtenir. C'est vrai pour un diplôme universitaire. Son obtention doit nécessiter travail acharné et sacrifices, quels qu'ils soient. L'exemple de Harvard est au sommet de la pyramide, mais il démontre ce qui peut être accompli avec une politique d'admission exigeante combinée à une aide financière considérable.



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Aux États-Unis, un diplômé sur trois n'occupe pas l'emploi pour lequel il a étudié. Malgré cela, les demandes d'admission dans les universités privées battent des records. Beaucoup d'Américains pensent que la solution passe par de meilleurs diplômes, écrit Daniel Girard. Ci-dessus, l'Université Harvard.

Le Québec compte beaucoup d'universités et les règles d'admission varient. Un resserrement s'impose. L'accroissement spectaculaire de la fréquentation est l'un des bienfaits de la Révolution tranquille, mais elle a un prix, la surabondance des diplômes. Le diplôme de droit ou de sciences sociales ne génère souvent plus qu'un haussement d'épaules chez le recruteur. Plusieurs étudiants sont frustrés d'avoir investi temps et argent dans leur diplôme pour finir chez Starbucks. La surqualification touche 4 diplômés sur 10. On compte trop de candidats de même formation incapables de percer dans leur domaine. La dévalorisation de leur diplôme est inévitable.

Doit-on suggérer aux étudiants d'y penser à deux fois avant d'entreprendre des études universitaires ? Difficile de donner un tel conseil. Un étudiant qui a la passion de la philosophie ou de l'histoire doit suivre sa muse. Mais il devra ajuster ses attentes. Ignorer ou déplorer les mécanismes de l'offre et de la demande ne va pas les empêcher de s'appliquer.

En trame de fond de tout cela, la qualité des études de baccalauréat continue de décliner. Les classes grossissent au détriment de l'encadrement individuel, les charges de cours se multiplient, les exigences des cours chutent, réduisant le temps nécessaire pour obtenir des crédits. Pour acheter la paix, on compense l'étudiant avec l'inflation des notes.

La hausse des droits de scolarité survient au moment où le produit se détériore et l'espoir d'être rémunéré à sa juste valeur faiblit. C'est la moindre des choses de la part du législateur d'être plus généreux en prêts et bourses. La majoration forcera l'étudiant à réfléchir davantage sur son choix de carrière, les erreurs d'aiguillage devenant plus coûteuses.

Le déclin du baccalauréat et la surqualification frappent aussi les États-Unis. Un diplômé sur trois n'occupe pas l'emploi pour lequel il a étudié. Malgré cela, les demandes d'admission dans les universités privées battent des records. Beaucoup d'Américains pensent que la solution passe par de meilleurs diplômes. L'Université Harvard répond en utilisant ses ressources considérables pour accueillir ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats, peu importe leur revenu. Apprendra-t-on des meilleurs ?

Une logique tordue

Les étudiants ne jouissent pas du droit de « grève », pas plus que de celui d'empêcher les autres étudiants d'assister à leurs cours



MARC SIMARD
L'auteur enseigne l'histoire au collège François-Xavier-Garneau.

Ces jours-ci, les associations d'étudiants qui boycottent toujours leurs cours se plaignent de la judiciarisation du conflit. Selon leurs porte-parole, l'intervention des tribunaux dans le bras de fer qui les oppose au gouvernement constitue une entrave à leur droit légitime de faire pression sur les institutions d'enseignement et le gouvernement en empêchant la tenue des cours et favorise indûment les droits individuels (qualifiés d'égoïstes) au détriment des droits collectifs. Les leaders étudiants feraient pourtant bien d'en prendre acte, car le recours aux tribunaux dans ce type de conflit est là pour rester. En effet, non seulement les apprentis sorciers de la FEUQ, de la FECQ et de la CLASSE qui ont entraîné leurs collègues dans ce mouvement devront-ils porter l'odieux de la première grande défaite historique du mouvement étudiant au Québec, mais ils auront en outre contribué à l'émergence d'une procédure nouvelle et efficace pour s'opposer à leurs menées.

Depuis les années 60, le mouvement étudiant a orchestré plusieurs grands mouvements de grève en s'inspirant du mouvement ouvrier. Né au XIXe siècle, le syndicalisme ouvrier a obtenu la reconnaissance de son bien-fondé, de ses droits et de ses modes d'action (l'association, l'accréditation, le monopole de la négociation, la grève et le piquetage, entre autres), par la Loi sur les relations ouvrières (1944), le Code du travail (1964), la Loi sur les syndicats professionnels (1964) et la Loi anti-briseurs de grève (1977). Ces lois ont pacifié les relations de travail et établi un meilleur équilibre entre les parties, mettant fin aux pires abus du capitalisme sauvage.

C'est ce modèle que le mouvement étudiant a imité avec ses assemblées régies par le Code Morin mais pas toujours démocratiques, ses votes de grève parfois « paquetés » ou à la légalité douteuse, et ses lignes de piquetage étanches et intimidantes.

Si la société québécoise est d'accord avec l'extension des droits de grève et de piquetage aux associations étudiantes, alors que l'Assemblée nationale légifère en ce sens.

Or, on est en droit de se demander en vertu de quelle logique tordue cette importation du modèle syndical a pu être tolérée si longtemps par l'État et la société civile. En effet, il est clair que les étudiants ne sont pas des « employés » ou des « salariés » au sens des lois du travail, que les institutions d'enseignement ne sont pas leurs « employeurs », que leurs grèves ne sont pas « la cessation concertée de travail par un groupe de salariés », que leurs associations ne sont pas des « associations accréditées de travailleurs » et que les étudiants qui désirent assister à leurs cours bien que leur association ait décidé majoritairement de les boycotter ne sont pas des « briseurs de grève ».

Dans les faits, les associations d'étudiants sont constituées en vertu de la Loi sur les compagnies (art. 4) et leurs membres sont les clients des cégeps et des universités (les étudiants ne se privent d'ailleurs pas d'endosser leurs costumes de clients quand ils ont affaire aux professeurs ou aux administrations de leurs institutions pour leurs dossiers personnels). Ils bénéficient du droit d'association ainsi que de ceux de boycotter leurs cours et de manifester leur mécontentement comme tous les citoyens dans un État de droit. Mais ils ne jouissent pas du droit de « grève », pas plus que de celui d'empêcher les autres étudiants d'assister à leurs cours, ce qui équivaut à les priver d'un service auquel ils ont droit. La société tolère, pour des raisons historiques et de sens commun, l'usage de la force physique sur les lignes de piquetage dans le monde du travail. Mais dans tout autre contexte, cette détestable tradition doit être considérée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire des voies de fait.

Si la société québécoise est majoritairement d'accord avec l'extension des droits de grève et de piquetage aux associations étudiantes, alors que l'Assemblée nationale légifère en ce sens. Sinon, ce sera aux tribunaux de faire respecter les droits individuels, qui ne peuvent être annihilés par les droits collectifs, sauf quand la loi l'autorise.

SERGE GRENIER 1939-2012

Un grand humoriste

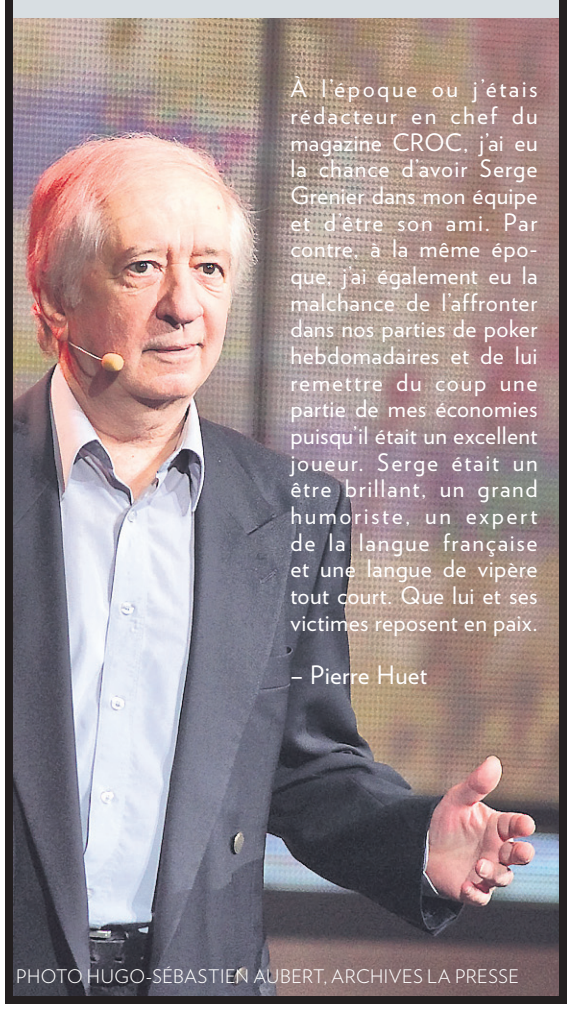


PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

LITTERLOCKER.
SIMPLEMENT INGÉNIEUX.
INGÉNIEUSEMENT SIMPLE.

Découvrez **LitterLocker**, la solution pratique, hygiénique et sans odeur pour vous débarrasser des déchets de minou.

Avec **LitterLocker**, l'affaire est dans le sac!

DÉPOSEZ



Levez le couvercle et jetez la litière souillée...

REFERMEZ



Fermez le couvercle et tirez la poignée...

SCELLEZ



Relâchez la poignée, emprisonnant les odeurs et bactéries!

JETEZ



La poubelle peut contenir jusqu'à 2 semaines de litière souillée.



GARANTI SANS ODEUR

Grâce à la technologie **Air-Seal™,** les sacs Litter**Locker** emprisonnent les odeurs et les bactéries de litière souillée.

AIR-SEAL ™



Litter**Locker** est disponible chez ces détaillants, dans toutes les bonnes animaleries, ainsi que sur notre site Web.

Offert chez Walmart Économisez plus. Vivez mieux.

mondou

CANADIAN TIRE

metro mon épicier

Zellers

PETSMART Happiness in store.